



REVUE DE PRESSE

Université Jean Moulin Lyon 3
Campus de Bourg-en-Bresse

**Année universitaire
2021-2022**



SOMMAIRE

Trouver un logement à mi-temps.....	4
Master MIL au Campus de Bourg-en-Bresse.....	5
Remise de chèque Sourire d'Enfant	7
Le pouvoir d'achat chez les étudiants	8
Europ'Raid	9
Soirée d'été du Campus de Bourg-en-Bresse.....	10
Louison Lagneaux remporte la 9 ^e édition du Concours d'éloquence	11
Finale du Concours d'éloquence	12
Soirée des Masters	13
Color run du Campus.....	14
Color run du Campus.....	15
Soirée du droit.....	16
Finale du Concours d'éloquence	17
Bal de droit de Lyon 3 déplacé	18
Soirée au Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse.....	19
Job dating LP GRH.....	20
Bal de Lyon 3 annulé	21
Job dating LP GRH.....	22
Le notariat en quête de vocations.....	23
Un forum pour présenter les métiers du notariat	24
Forum du notariat	25
Le Campus lance son podcast.....	26
Nouveaux programmes pour les masters du Campus	27
Le Campus lance sa chaîne de podcast	28
Les quatre finalistes du Concours d'éloquence.....	29
Le Concours d'éloquence a débuté.....	30
Concours d'éloquence : les étudiants dans les starting-blocks.....	31
Remise des diplômes du Campus.....	32
La 9 ^e édition du Concours d'éloquence va débiter	33
Semaine de l'insertion.....	34
GourmetSense.....	35
Les sapeurs-pompiers à la rencontre des étudiantes	36
Venue du SDIS sur le Campus.....	37

Distribution alimentaire au Campus	38
GourmetSense vous régale !	39
Job dating Banque-Assurance	40
Étudiants dans l'Ain pour des raisons économiques.....	41
Journée portes ouvertes du Campus de Bourg	42
Des nouveautés pour les portes ouvertes des deux Universités	43
Création du B.U.T à la rentrée prochaine.....	44
Aides financières dédiées aux étudiants	45
Journée portes ouvertes	46
Ouverture du B.U.T à la rentrée 2022	47
Nouvelle filière au Campus de Bourg	48
Reconstitution du procès de Guy Georges.....	49
Témoignage d'Amandine Ponthus pour la Licence de Gestion MSH	50
Forum des Associations.....	51
Nuit du Volley	52
1 Jour à la fac.....	53
Nouvelle rubrique dans le Magville par Christophe Fléchon	54
Bourg AMAP souffle sa première bougie	55
Soirée du droit.....	56
Soirée du droit.....	57
Reconstitution du procès de Guy Georges.....	58
Le procès de Guy Georges reconstitué.....	59
Opération Portalis	60
Reprise des activités sportives et culturelles	61
Les amphis du Campus se remplissent à nouveau !.....	62
Rentrée solennelle des étudiants en droit	63

BOURG-EN-BRESSE

Trouver un logement à mi-temps, un obstacle pour les alternants

Ces étudiants ne viennent à Bourg-en-Bresse qu'une à deux semaines par mois pour suivre la partie universitaire de leur formation. Ils n'arrivent pas à trouver de logements à des prix abordables pour le temps passé sur place.

1 10 étudiants en master de l'IAE, l'école de management de l'université Jean-Moulin Lyon 3, viennent environ deux semaines par mois à Bourg-en-Bresse. Ahmet Akcam est étudiant dans l'une des formations concernées, le master management industriel et logistique. Originnaire de Lyon, c'est là-bas qu'il a trouvé une entreprise pour faire son alternance. Il revient donc à Bourg-en-Bresse toutes les deux semaines, pour quinze jours.

Au total, il sera là 18 semaines, soit « environ un tiers de l'année ». Il pourrait faire les allers-retours tous les jours avec sa voiture, « mais au final, ça reviendrait plus cher et c'est beaucoup plus fatigant », raconte-t-il. Il a donc dû se résoudre à prendre un appartement au mois à la résidence **Paul-Cludel**, « l'avant-dernier de libre à ce moment-là ». Une situation qui n'est « pas idéale, ça [l']arrangerait vraiment de payer à la semaine ».

« Ça devient problématique »

Une situation compliquée confirmée par Aurore Gunia, responsable de service relations extérieures, et vie étudiante du campus : « Ça devient problématique. Certains font les allers-retours à Lyon, mais ça



Le campus de l'Université Jean-Moulin (Lyon 3) à Bourg-en-Bresse accueille 110 alternants.

Photo Progrès/Laurent THEVENOT

Les alternants, l'enfer pour les bailleurs

L'alternance est un vrai casse-tête pour les bailleurs. Delphine Grobon d'Alpha3a qui gère trois résidences à Bourg explique que « les bailleurs ne peuvent pas se permettre de louer à la semaine, il y a trop de risque d'avoir des chambres vides. On avait essayé un moment, mais arrêté depuis, on perdait de l'argent ».

Les plannings d'alternance varient beaucoup d'une formation à une autre : trois semaines en entreprise/une semaine en cours, deux semaines/deux semaines, etc. « Surtout qu'ils ne pourront pas toujours prétendre aux aides, comme les APL, s'ils ne sont pas résidents au mois. D'autant plus qu'avec toutes les aides qui existent et qu'ils ne connaissent pas toujours, un loyer peut revenir à un prix assez faible. Chez nous, ça peut descendre jusqu'à 200 € par mois », assure-t-elle. Elle souligne par ailleurs l'existence de plateforme dédiée aux alternants comme Form Toit.



B.D. Aurore Gunia Photo Progrès /David VENIER

met en périls les nombreux travaux de groupes et le temps de repos personnel. »

L'université cherche à favoriser l'accès à l'information au logement, mais « il n'y a pas de solutions de logement de court terme, à part des Airbnb, qui coûtent plus cher », ajoute Aurore Gunia. Des solutions sont en réflexion avec la ville. En attendant, un système de mise en relation des étudiants de master 1 (M1) et de master 2 (M2) s'est mis en place.

Jean-Baptiste Junique a pu tirer profit de ce système. Après un M1 à payer un appartement à temps plein, il a trouvé pour son M2 un propriétaire qui acceptait de faire un roulement avec un M1 puisque les emplois du temps sont inversés. Quand Jean-Baptiste est dans son entreprise à Valence, le M1 est à Bourg-en-Bresse dans l'appartement et vice-versa.

Faire un roulement avec d'autres étudiants

La colocation avec des personnes plus âgées peut aussi être une solution envisagée pour ces étudiants.

Philippe, un retraité burgien, propose une chambre en demi-pension sur leboncoin.fr au mois ou à la nuit à des tarifs plus qu'abordables. « Je ne fais pas ça pour l'argent, mais pour la rencontre d'un jeune. Avec le loyer, j'essaie de couvrir les frais de repas surtout. » Sa location est soumise à la sélection : « Je cherche une rencontre enrichissante, si ça ne colle pas, ce n'est pas un souci de n'avoir personne. »

Bastien DUFOUR

Formation M2 parcours MIL - IAE Lyon

La continuité, au-delà des changements

Il a changé de nom, changé de tutelle, changé de format. Mais en l'espace de trente ans, le master dispensé à Bourg-en-Bresse a su s'installer comme une formation de référence.

Repères

- M2 Management industriel et logistique (MIL) de l'IAE Lyon (université Lyon 3)
- Lieu : campus de Bourg-en-Bresse.
- Éligibilité : M1 ou 240 crédits dans un diplôme équivalent.
- Modalités : alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), 60 semaines acquies de VAE (validation des acquis de l'expérience) totale ou partielle (sur dossier spécifique).
- Nombre d'heures : 380.
- Débouchés : fonctions techniques ou de management de la supply chain dans tous les secteurs d'activité ; responsable de ligne industrielle, responsable méthode, chef de projet industrialisation, responsable système d'information industrielle, consultant en gestion industrielle et logistique.
- Certifications : préparation Basics de l'Apics en master 2.

Le master Gestion de production, logistique et achats (GPLA), parcours Management industriel et logistique (MIL) de l'IAE Lyon fait à lui seul la démonstration qu'un programme peut imprimer de la conscience au-delà des changements de dénomination et des transferts de tutelle. Car le diplôme a connu au fil des années quelques vicissitudes d'apparat. 1989 : première homologation en titre RNCP (bac +4) au sein de l'ISCI (École supérieure de commerce et d'industrie) ; 2006 : dernière homologation en titre RNCP en tant que responsable de projets industriels (ancien diplôme) ; fin 2011 : intégration au sein de l'université suite à la fermeture de l'ISCI ; 2014 : nouvelle fiche RNCP, revue en 2019, pour ce

qui est devenu un master Gestion de production logistique et achats, aujourd'hui dispensé à l'IAE Lyon mais sur le campus de Bourg-en-Bresse. « Ce master, c'est trente ans d'histoire au total qui ont assis et légitimé la formation en l'ancrent fortement dans son territoire », résume Amélie Bohas, maître de

conférences en sciences de gestion et responsable pédagogique du M1 Management des opérations et du M2 MIL.

Ancrage dans le tissu industriel local
 L'implantation bourguenne n'a rien d'anodin. « Bourg-en-Bresse se

trouve à 45 minutes en voiture et à une heure de train de Lyon. Pour rendre l'offre attractive, il a fallu élarger les axes autour de réels atouts », commente l'enseignante. Proximité de la Plastics Vallée, du parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA), du pôle logistique de Saint-Quentin-Fallavier : le campus de

Profil



Thibaut Micoud, 24 ans, responsable supply chain, qualité et logistique du site Solvay de Salindres (diplômé en 2019)

« Trouver le bon équilibre entre humilité et autorité »

Parvenir à moins de 25 ans aux fonctions de responsable supply chain, logistique et qualité d'une abeille d'élite, classe Sovero scail haut, voilà qui n'est pas donné à tout le monde. Thibaut Micoud a rejoint Solvay en 2019 sous contrat intérimaire au sein de son master à Bourg-en-Bresse. Au 1^{er} janvier 2020, il est intégré en CDI avec la triple responsabilité supply chain, qualité et logistique du site de Salindres (Card). Mieux encore : avec un siège au comité de direction.

Parcours d'autant plus rapide pour un gargon qui, il le concède lui-même volontiers, n'avait pas pour les études académiques longues un penchant involonté, plutôt porté qu'il était sur les métiers techniques et commerciaux, en tout cas sur le relationnel. Un bac Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STIDD), un DUT de génie mécanique et productif, un goût prononcé pour le broilage et un talent certain dans le sport de haut niveau (il a obtenu la première division nationale de duathlon), c'est ainsi que se décrit le jeune homme tel qu'il était à 20 ans.

Seulement voilà, il découvre la supply chain dans le cadre de son DUT et s'y intéresse suffisamment pour postuler en licence CEG (ouvert à tous les étudiants titulaires d'un bac+2 scientifique ou technique souhaitant accéder au niveau master), en vue d'intégrer le M1 puis le M2 de l'IAE Lyon. Il effectue son alternance durant les deux ans de cursus chez Caterpillar, avant, diplômé tout fraîchement en poche, d'être contacté par Solvay. Aujourd'hui, à 24 ans, Thibaut Micoud manage une quinzaine de personnes, dont certaines nettement plus âgées que lui. « Cela se passe très bien. Il faut se faire accepter, trouver le bon équilibre entre humilité et autorité, ça ne s'apprend pas forcément à l'école, mais ça se travaille tous les jours », observe-t-il.

L'université Jean Moulin à Bourg-en-Bresse a organisé ses enseignements en lien étroit avec plus de 150 entreprises partenaires sur les territoires de l'Ain, du Jura et de la Saône-et-Loire. Le programme a également tissé un partenariat avec le réseau Isérois du Pôle d'Intelligence Logistique.

Bourg-en-Bresse offre aux étudiants une qualité de vie et un marché immobilier beaucoup plus raisonnable que la métropole lyonnaise. Le site bourguen est en outre régi par un groupement d'intérêt public (GIP), ce qui lui confère l'octroi de financements de la part des collectivités. « Le campus offre des conditions de travail optimales grâce à son confort, ses équipements et ses

Groupement d'intérêt public de Bourg-en-Bresse bénéficie de financements de la part des collectivités.

La formation accueille une trentaine d'étudiants.



100%

petits effectifs. L'équipe pédagogique et les enseignants sont très présents et à l'écoute, ce qui permet d'avoir des relations privilégiées et une formation qui colle à nos attentes. Il est également intéressant d'avoir plusieurs cours avec des professionnels qui nous montrent la réalité du terrain », témoigne Martin Pellegrin, diplômé de la promotion 2020.

Vision transversale et décloisonnée

Après une première année de master permettant aux étudiants d'affirmer leurs connaissances en gestion de production, en organisation industrielle, en logistique et achats, le parcours MIL a pour objectif de former des cadres opérationnels dans les domaines relevant du management de la logistique globale au sens entreprise étendue, au travers de savoirs techniques et managériaux et en phase avec une vision transversale et décloisonnée de l'entreprise. Au programme, entre autres : propriété industrielle, systèmes d'information, logistique et transports internationaux, gestion des processus et des équipes, certification et démarche qualité, choix d'investissement, développement durable et logistique inversée, droit des contrats internationaux, gestion des risques industriels et logistiques, analyse des coûts, etc. « Après ma licence, j'ai souhaité développer une compétence en gestion des opérations et logistique afin d'accéder plus rapidement aux fonctions managériales clés d'une société. Ce master m'a permis de développer des fondamentaux solides en management industriel tout en les confrontant au monde de l'entreprise sur des problématiques chaque fois différentes », relate Corina Zagaievschi, diplômée promotion 2015.

60 % du temps d'études en entreprise

Sur le campus de Bourg-en-Bresse, le master est dispensé exclusivement en alternance, dès le M1, ce qui n'est pas encore si courant dans le paysage universitaire (la première année reste cependant accessible en formation initiale sur le campus lyonnais de l'IAE). L'alternance s'articule sur un rythme de 15 jours de cours et 15 jours en entreprise. « Le confi-



Des jeunes alternants « responsabilisés et avides d'apprendre ».

Quelques anciens

- **Pierre-Yves Rabatel**, manager de production, Piroux Industrie (promotion 2013).
- **Tiphaine Poyet**, technicienne logistique et approvisionnement, Techniwood (promotion 2015).
- **Alison Berthaud**, coordinatrice supply chain opérationnelle, Mylan/Viatris (promotion 2017).
- **Kevin Bourcet**, responsable de l'atelier préparation de jus, Eckes Granini France (promotion 2019).
- **Clara Berthuy**, coordinatrice plateforme, ID Logistics (promotion 2021).

nement a amplifié la demande d'alternance. Les étudiants ne veulent plus se retrouver seuls chez eux », note Amélie Bohas. Pour les intervenants, la formule bénéficie également d'un puissant crédit. « L'alternance a tout changé. Nous avons affaire à des jeunes au fait de la vie de l'entreprise et des ressorts concrets du métier, très responsabilisés et avides d'apprendre », explique Xavier Perrin, intervenant de la première heure. Aujourd'hui, ce consultant depuis 23 ans en supply chain management et performance industrielle enseigne en M2, dans un cours baptisé Stratégie industrielle. « Je suis en quelque sorte un dinosaure dans la formation. Très tôt, j'ai apporté mon expertise industrielle et on m'a même confié la responsabilité de la

filière management industriel et logistique. J'ai donc apporté ma part à la maquette des enseignements », explique-t-il.

Alternance oblige, le master réserve 60 % du temps d'études en entreprise industrielle et s'appuie sur un centre de compétences en management industriel (CMI) regroupant professionnels et universitaires. « L'équipe pédagogique se répartit à égalité entre profils académiques et praticiens en exercice », précise Amélie Bohas. Enseignement ainsi des professionnels à l'image de François Briffod, directeur technique et amélioration continue et directeur de sites logistiques chez Veepee, qui intervient depuis cinq ans sur les problématiques de management opérationnel : initiation à la supply chain, mise en performance de la supply chain par l'approche lean, études de cas, initiation à la théorie des contraintes (TOC), gestion par les goulets d'étranglement. Placée parmi les meilleurs masters, MS et MBA, dans le classement Eduniversal 2022, la formation compte environ 35 étudiants en M1 et autant en M2. « Nous sommes montés jusqu'à 42 inscrits. L'idéal tourne autour de 25, mais la demande est parfois telle que l'on est obligé de dépasser ce plancher », note Amélie Bohas. C'est la rançon du succès.

MURIEL JAUQUÉN

Remise de chèque Sourire d'Enfant

21 juin 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Des étudiants remettent un chèque à Sourire d'enfant



Les étudiants et les représentants de Sourire d'enfant.

Photo Progrès/Robert MAS

Dans le cadre de leur projet tutoré, Inès Fehim, Sacha Fawaz, Manon Armand, Emma, Sandrine Champsaur et Lucas Nicolas, étudiants en licence professionnelle Banque et assurance du Campus de Bourg université Jean-Moulin, ont décidé de soutenir l'association burgienne Sourire d'enfants.

Une somme récoltée en faisant notamment de la vente alimentaire

« Ce travail a été réalisé du mois de décembre 2021 jusqu'au mois d'avril 2022 », expliquaient les étudiants devant le jury chargé

d'évaluer le projet.

Afin de collecter des fonds, ils ont réalisé plusieurs actions comme de la vente alimentaire sur le campus et de l'emballage de paquets cadeaux dans un magasin de Bourg. Une cagnotte a également été mise en ligne. « Au départ, nous nous étions fixés 500 €. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de pouvoir remettre un chèque de 664 € aux représentants d'une association qui aide, financièrement ou matériellement, les activités éducatives en faveur des enfants », rajoutent les étudiants.

AIN

Edition de Bourg - Bresse - Val de Saône

AIN

Les jeunes Aindinois concernés par la problématique du pouvoir d'achat

Les débuts dans la vie active ne sont pas souvent synonymes de tout repos pour les jeunes. La plupart sont encore étudiants, tandis que d'autres découvrent les aléas de la vie professionnelle. Tous doivent garder un œil attentif sur leur porte-monnaie.

La situation des jeunes a été un sujet souvent abordé lors de la dernière campagne présidentielle. Entre pouvoir d'achat et situation précaire, les problématiques associées à ce sujet sont nombreuses.

Déjà en grande délicatesse avant l'arrivée de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les deux dernières années n'ont pas amélioré la situation de milliers d'étudiants. Bon nombre d'entre eux réalisent des petits boulots en plus de leurs cours pour arrondir leur fin de mois. Et ne se sentent pas forcément très soutenus par l'État.

La nouvelle génération face à ses responsabilités

Arthur Gonod, étudiant en troisième année à l'université Lyon 3 de Bourg-en-Bresse, travaille dans la restauration afin de tenir son budget. « Je ne suis pas boursier donc je suis obligé de me débrouiller pour trouver un emploi et un job d'été. Ça m'aide mais des fois c'est un peu limite pour faire des sorties ou même pour m'offrir quelque chose. »

À raison de deux jours par semaine, le jeune homme gagne 300 euros par mois. De quoi subvenir à des besoins basiques. « J'habite à Vonnas donc je dois faire les allers-retours en voiture à Bourg-en-Bresse et le prix de l'essence ne facilite rien. J'ai la chance de ne pas avoir de loyer à payer, car je vis chez mes parents. C'est déjà bien car beaucoup d'étudiants doivent faire avec cette dépense en plus des charges d'eau et d'électricité », concède-t-il.



Les fournitures de première nécessité représentent environ 20 % des dépenses des ménages. Photo illustration Progrès/Laurent THEVENOT

Des aides précieuses

Non loin du campus de Lyon 3, Nathaëlle Cathenoz effectue sa première année de licence BUT génie biologique à Alimontec. Son loyer lui coûte environ 400 euros par mois, l'aide personnalisée au logement (APL) qu'elle perçoit est bienvenue, même si elle reste dépendante de ses parents.

« Ça serait bien que l'État soit plus présent pour nous, surtout financièrement pour nous accompagner dans nos études. Je fais attention à mes dépenses, je regarde souvent mon compte bancaire. Chaque mois, je reçois de l'argent de la part de mes parents pour faire les courses et pour payer une partie de mon loyer. En tout, je reçois 300 euros d'APL donc ça m'aide quand mêm

me », indique la jeune étudiante.

Pour réduire leurs dépenses, les jeunes adultes ont la possibilité de choisir la colocation. Par le biais de leurs études, ils peuvent également être amenés à réaliser un stage ou une alternance. Au-delà de huit semaines, l'entreprise est obligée d'indemniser à hauteur de 3,90 € par heure, tandis que pour les alternants, entre 21 et 25 ans, le salaire minimum est à hauteur de 70 % du Smic.

En attendant de recevoir des indemnités de salaires via son cursus scolaire, chaque étudiant a la possibilité de travailler en dehors des heures de formation. Avec l'arrivée de l'été, les emplois saisonniers proposés tombent à pic pour mettre de l'argent de côté.

Édouard GUALA

Un sujet devenu politique

Ily a deux ans de cela, en pleine crise sanitaire, Emmanuel Macron ne s'en cachait pas et énonçait cette phrase, devenue virale : « C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 ». La jeunesse a été une thématique importante pour certains candidats à la dernière élection présidentielle. En effet, 42 % des jeunes Français (16-25 ans) estiment que le pouvoir d'achat est une préoccupation majeure. Ce sujet a donc été un levier pour Anne Hidalgo et Jean-Luc Mélenchon lors de leur campagne, souhaitant par exemple supprimer la plateforme Parcoursup. Le représentant de la France insoumise, devenu ensuite leader de la Nupes (Nouvelle Union populaire écologique et sociale) aux législatives, a d'ailleurs été le candidat phare chez les 18-24 ans en rassemblant 31 % des suffrages dans cette tranche d'âge. Il proposait par exemple de délivrer « une garantie d'autonomie » de 1 063 euros par mois à tous les étudiants souhaitant se consacrer pleinement à leurs études. En plus du pouvoir d'achat, la génération Z vote une importance particulière au bien-être au sein de leur profession. Pour 52 % d'entre eux, cela représente un critère très important. Combiner un emploi bien rémunéré tout en pouvant le concilier avec leur vie personnelle pourrait être une nouvelle façon d'aborder leur manière de travailler.

LA JEUNESSE DE L'AIN EN CHIFFRES

En 2018, la tranche d'âge des 15-29 ans représentait 15,9 % des habitants de l'Ain avec 103 296 personnes. À ce jour, on dénombre environ 5 000 étudiants en formation initiale ou continue dans le département. Ce chiffre est en constante hausse ces dernières années à Bourg-en-Bresse. La ville préfère regrouper 75 % des effectifs, preuve du dynamisme de l'agglomération bourgeoise.

Les étudiants de l'Ain ne sont pas épargnés par les problématiques budgétaires, plus de 30 % d'entre eux sont boursiers. Les aides de l'État comme l'APL (aide personnalisée au logement) permettent à de nombreux étudiants de recevoir un complément financier en vue de payer leur loyer ou d'amortir les achats de première nécessité. Les indemnités varient selon la situation de chacun et peuvent atteindre quelques centaines d'euros dans certains cas.



Les lycéens aussi sont concernés par le pouvoir d'achat, ils seront, pour certains, étudiants en septembre. Photo d'illustration Progrès/C. AULAZ

BOURG-EN-BRESSE

Des étudiants du campus engagés dans l'Europ'Raid

Trois étudiants bourgiens se lancent, cet été, à l'aventure de l'Europ'Raid. Un raid automobile, à bord d'une 205, qui a pour but de récolter du matériel scolaire en faveur des enfants des pays européens les moins développés.

Célestin Evrard et Xavier Didienne, étudiants au campus de Bourg-en-Bresse (achats IAE Lyon 3), accompagnés de leur ami Stanislas Cadet, vont participer sous l'appellation Les 3 ours à L'Europ'Raid (réservé aux étudiants) qui aura lieu du 30 juillet au 20 août. Un voyage en Peugeot 205 de 10 000 kilomètres à travers vingt pays d'Europe.

Pour ces trois étudiants, cette aventure se prépare depuis deux ans. « Nous devons participer à l'édition 2021, mais celle-ci a été annulée en raison de la crise sanitaire, explique Célestin. Aujourd'hui, tout est pratiquement bouclé : préparation du véhicule, budget etc. Durant notre préparation, nous avons dû trouver des sponsors, afin de réunir les 8000 € nécessaires à notre engagement. Nous avons également organisé des ventes de divers produits. Notre véhicule est issu d'un héritage. Il affiche 110 000 kilomètres au compteur, toute la mécanique a été refaite et un généreux



Stanislas, Célestin et Xavier sont prêts à relever le défi. Photo Progrès/Robert MAS

garagiste nous a offert les pièces. »

« Ce raid n'a rien d'une course »

L'Europ'Raid est le tout premier raid automobile européen qui se fait à bord d'une Peugeot 205. Cette aventure est une action solidaire et une aide humanitaire. Son objectif principal est d'apporter du matériel scolaire aux jeunes enfants issus de pays européens les moins développés. « Ce raid n'a rien d'une course, détaille Xavier, la seule obligation est d'être présents le soir au point de contrôle. Pour effectuer les étapes, nous prenons la route que nous souhaitons. »

Ils vont traverser les routes de 20 pays en trois semaines

Après un départ de La Roche-sur-Yon (Vendée), les 250 équipages vont traverser l'Europe en passant par l'Italie, l'Albanie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne ou encore l'Allemagne notamment. « Cette aventure entre copains nous a tout de suite séduits commentent les trois étudiants. D'une part, il y a ce côté humanitaire et d'autre part, le fait de pouvoir parcourir les routes de vingt pays en trois semaines est quelque chose d'exceptionnel. »

De notre correspondant, Robert MAS

Contact : les3ours.europ-raid@gmail.com

Soirée d'été du Campus de Bourg-en-Bresse

3 au 9 juin 2022 – Voix de l'Ain

UNIVERSITÉ

Soirée d'été du Campus de Bourg-en-Bresse

Vendredi 10 juin à partir de 18h30 au monastère royal de Brou

L'université Jean Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse réinvestit pour la seconde fois le magnifique cloître du monastère royal de Brou pour organiser sa soirée d'été. Cette soirée, « fleurie » réservera de nombreuses surprises au public présent : DJ, animation musicale, buffets, cocktails, prestation artistique florale en live, bonne humeur, partage, convivialité et retrouvailles...

Louison Lagneaux remporte la 9^e édition du Concours d'éloquence

3 au 9 juin 2022 – Voix de l'Ain

Louison Lagneaux remporte le concours d'éloquence 2022

PRISE DE PAROLE Un exercice qui permet aux candidats de se dépasser pour mieux se révéler lors de cette joute oratoire.

C'est en bravant sa timidité que Louison Lagneaux, étudiante en licence de gestion à l'IAE Lyon du campus de Bourg-en-Bresse, a remporté la 9^e édition du concours d'éloquence. Cette jeune femme, qui se disait « terrorisée à l'idée de prendre la parole en public », a su dépasser ses peurs et ses doutes pour se lancer dans cette compétition et s'imposer face aux autres candidats. Après avoir passé avec succès les deux phases éliminatoires en mars dernier, ils étaient quatre étudiants à concourir



Jacques Bernasconi, président du campus de Bourg-en-Bresse, a ouvert la soirée. Photo: Nathalie Cotcel

en demi-finale en présentant chacun un thème différent. Corentin Tournebize s'est attaqué



Louison Lagneaux est la gagnante de cette 9^e édition du concours d'éloquence. Photo: Nathalie Cotcel

à l'utilité des principes mais aussi des vêtements pour répondre à l'assertion: « *En amour, les textiles gênent plus que les principes* ». Il a souligné qu'au-delà de sa fonction première, le vêtement sert à décrire l'individu et incite chacun à aller vers celui qui lui ressemble au lieu d'aller vers la personne qui l'attire. La nudité, quant à elle, permettrait de libérer des préjugés. Fanny Sophie-Gardien, quant à elle, s'est exprimée sur « *On apprend peu par la victoire mais beaucoup par la défaite* ». Elle a mis en exergue que la victoire fait partie du circuit de la récompense. La répétition permettant ainsi d'être conditionné à gagner. Mais elle s'est

questionnée sur le prix à mettre pour gagner comme les pertes humaines occasionnées par les guerres. Et de s'interroger: « *Est-ce vraiment des victoires?* » Sans oublier de rappeler que « *l'échec fait partie de la réussite* » et que certains personnages comme Charlie Chaplin avait connu des conditions difficiles dont « *l'expérience avait été source de richesse et de force* ». Et de conclure que « *ce qui compte réellement, c'est le chemin, l'expérience acquise tout le long* ». La réflexion de Lukas Gillet s'est portée sur « *Vieillir est obligatoire mais grandir est un choix* ». Face à ce « *cycle immuable* » du vieillissement, un constat s'im-

pose: « *la bonne nouvelle, si on vieillit, c'est qu'on existe* ». Parmi les différentes acceptions du mot grandir, celle qu'il retient c'est « *grandir intellectuellement, c'est là que nous pouvons avoir un impact délimité* ». S'il note « *que la grandeur intellectuelle est potentiellement infinie* », il incombe à chacun la nécessité de choisir sa voie comme les plus grands l'ont fait parmi lesquels il cite Galilée ou Rosa Parks. Si aucun des candidats n'a démerité, Louison a su davantage convaincre lors de ses interventions. D'abord en demi-finale avec « *La parole a été donnée à l'Homme pour cacher sa pensée* » où elle exprimait le fait que « *cacher sa pensée pouvait être une bonne idée car la parole est très puissante* ». « *Si parfois, il est préférable de se taire* » en mentionnant l'importance du silence, elle concédait que la parole permettait aux Humains de dévoiler leur pensée et avait donné naissance à de grands leaders tel Martin Luther King qui, par sa prise de parole dans « *I have a dream* », en avait fait un combat. Quant au thème de la finale, « *L'enfer, c'est les autres* », elle a concouru face à Lukas Gillet, qui a notamment souligné que « *ces autres ne deviennent un enfer qu'à partir du moment où on leur donne le pouvoir* ». Louison, quant à elle, a mis en évidence toute la contradiction des relations avec les autres, qui peuvent aussi bien faire prendre conscience du pire comme du meilleur. Et de souligner « *Si certains regards nous abattent, d'autres nous révèlent* ». Lundi soir, en se soumettant à l'avis du jury et aux regards des spectateurs, Louison a révélé sa capacité de réflexion et d'oratrice, au public, mais aussi à elle-même.

Finale du Concours d'éloquence

26 mai 2022 – Eco de l'Ain

COMPÉTITION CONCOURS D'ÉLOQUENCE

L'association étudiante
Jurist'Jeunes du Campus
de Bourg-en-Bresse organisera
les phases finales de la 9^e édition
du concours d'Éloquence, le lundi
30 mai à partir de 18 h 30, au
Théâtre de Bourg-en-Bresse.

L'occasion de retrouver Louison
Lagneaux, Lukas Gillet, Fanny
Sophie Gardien et Corentin
Tournebize qui présenteront
chacun leurs sujets. Les deux
finalistes s'affronteront sur
un thème commun : "L'enfer,
c'est les autres".

Les places sont à réserver au
préalable sur : www.helloasso.com/associations/jurist-jeunes/evenements/finale-de-la-9e-edition-du-concours-d-eloquence

BOURG-EN-BRESSE

Les étudiants ont créé leur Top chef



Les équipes avaient environ une heure pour cuisiner.

Photo Progrès/Robert MAS

L'université Jean-Moulin Lyon 3 a organisé jeudi 19 mai une soirée dédiée aux étudiants en masters 1 et 2 de l'IAE de Lyon. Avant le cocktail dînatoire et une rencontre consacrée à des activités de cohésion, c'est une animation Top Chef qui a été proposée.

Seize participants, répartis en quatre équipes, ont eu pour mission de réaliser une recette sucrée ou salée servie lors du cocktail. Laurie Chambard, Lison Petit-Maire et Marie Burton de l'association Boc'à Récup ont animé ce concours de cuisine mis en place sur le parvis de l'établissement Burgien.

« Cette animation a vu le jour après contact avec Amélie Bohas, enseignante et bénévole à BourgAmap (Bourgamap a vu le jour en septembre 2020 sur le campus de Bourg grâce à l'initiative et l'implication d'étudiants et de bénévoles) expliquent les animatrices. Les produits cuisinés sont ceux apportés par l'AMAP. Les équipes ont un peu plus d'une heure pour réaliser leur plat ». « L'objectif est aussi de réfléchir sur la provenance des aliments ainsi que la réduction du gaspillage », ont précisé les représentantes de Boc'à Récup. « Les équipes vont être notées sur la créativité et bien sûr le goût. »

L'université Jean Moulin Lyon III organisait sa Color Run



Étudiants et enseignants du campus Jean-Moulin à Bourg-en-Bresse étaient réunis mardi 17 mai pour une Color Run. À l'origine, il est question d'une course non chronométrée sur une distance de 5 km. Elle consiste à jeter sur les participants vêtus de T-shirts blancs, des poudres colorées tous les kilomètres et est inspirée par la fête nationale indienne communément appelée la fête des couleurs. Les coureurs inscrits devaient réaliser 3 km soit 10 tours de campus. Une cinquantaine d'élèves s'étaient inscrits, mais seulement une trentaine ont participé. La fin de l'année étant proche, la plupart des élèves préparent leurs partiels à venir. D'autres étudiants, comme Juliette Blatrix en deuxième année de licence de droit, était très heureuse de participer à cette course: « Cela me permet de souffler un peu en attendant les résultats des partiels. C'est aussi une bonne manière de créer des liens entre les étudiants en dehors des cours », affirme elle. « J'espère que cet événement perdurera, car l'ambiance est très agréable et l'organisation

Le départ de la Color Run donné sous les poudres colorées. Photo : Shalyn Akbari

est juste irréprochable! Le BDE fait du très bon travail et les animations proposées sont toujours super! » s'exclame le gagnant de la course, Kevin Roffet, en dernière année de licence en ressources humaines.

Shalyn Akbari



Un échauffement dynamique a eu lieu avant la course Photo : Shalyn Akbari

Photo : Shalyn Akbari

Color run du Campus

19 mai 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

La Color run a animé le Campus



Les concurrents en ont vu de toutes les couleurs. Photo Progrès/Robert MAS

Une quarantaine d'étudiants ainsi que des personnels du Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 ont participé mardi 17 mai à la seconde édition de la Color run. En fin d'après-midi, au moment où l'établissement burgien se vidait de ses étudiants, les participants ont pris le départ d'une course de trois kilomètres, faite de plusieurs tours dans les allées du Campus. L'effort physique demandé n'avait rien d'exceptionnel, ce sont surtout les jets de poudres de couleurs à chacun des différents passages qui ont été la difficulté d'une épreuve où régnaient bonne humeur et convivialité. Si les premiers ont très rapidement bouclé le parcours, pour les derniers, qui « en ont vu de toutes les couleurs », l'épreuve a été un peu plus longue !

« Cela fait quatre ans que je fréquente le Campus où je prépare une licence Ressources Humaines, explique le vainqueur, Kevin (Villars-les-Dombes). Je n'étais pas là pour la première édition et cette

année, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai participé à cette édition. C'est surtout le côté festif qui doit ressortir d'une telle organisation. À quelques jours des examens, cela permet de décompresser. »



Les coureurs tout colorés. Photo Progrès/Robert MAS

TV ARDIE

Soirée du droit

16 mai 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Lycéens et étudiants à la découverte des métiers du droit

Les étudiants du Campus de Bourg-en-Bresse, Université Jean Moulin Lyon 3, ont participé depuis le début de l'année à des séances d'assises au tribunal, accompagnés par la chargée de projet Louise Hevin. Pour conclure cette année, le Campus proposait une soirée inédite avec le tribunal de Bourg-en-Bresse, le mardi 10 mai, pour permettre aux étudiants de droit de

rencontrant les professionnels du tribunal.

Au programme, un temps de présentation du tribunal et de ses différents services par Louise Hevin, chargée de missions auprès des chefs de juridiction, suivi d'une présentation de l'ensemble des métiers représentés au sein du tribunal : magistrat du siège, magistrat du parquet, greffier mais aussi auditeurs de justice et services transversaux

et métiers techniques (cellule de gestion, gestion courrier, gestion des frais de justice, gestion des pièces à conviction).

Une rencontre dans la plus grande salle d'audience

Une quarantaine d'étudiants, ainsi qu'une vingtaine d'élèves du lycée Lalande ont participé avec intérêt à cette rencontre. Réunis dans la plus grande salle



Les étudiants ont été très attentifs à toutes les informations reçues pendant leur visite au tribunal. Photo Progrès/Cécile CHAMBON

d'audience, celle de la cour d'assises, ils ont écouté le président du tribunal, la directrice de greffe, une des greffières et le procureur de la République. Tous leur ont donné des explications détaillées sur leurs métiers respectifs et bien d'autres

encore. Mathilde, en 3^e année de droit, a apprécié : « C'est pour vraiment comprendre le fonctionnement du tribunal, le détail des différents postes. C'est impressionnant, solennel. »

**De notre correspondante
Cécile CHAMBON**

Finale du Concours d'éloquence

Mai 2022 – Magville

Lundi 30 mai (18:00)

CONCOURS D'ÉLOQUENCE DU CAMPUS la finale au Théâtre

» Il est le rendez-vous des âmes prolixes. Un berceau d'orateurs en devenir. Le concours d'éloquence de l'association Jurist'jeunes du Campus de Bourg-en-Bresse réunit chaque année des candidats en études supérieures à Bourg-en-Bresse, toutes sections confondues. À la veille des phases finales, quatre sont encore en lice : Louison et Lukas, en licence de gestion à l'iaelyon sur le Campus de Bourg ; Fanny, élève assistante sociale à l'Enseis ; et Corentin, en master MEEF à l'Inspé. Sélectionnés après deux phases éliminatoires disputées au Campus, les demi-finalistes se retrouveront, comme de coutume, sur la scène du Théâtre. Un cadre prestigieux, pour des prestations remarquables. Chacun présentera le sujet qu'il a tiré au sort : « *La parole a été donnée à l'Homme pour cacher sa pensée* » pour Louison, « *Vieillir est obligatoire, mais grandir est un choix* » pour Lukas, « *On apprend peu par la victoire, mais beaucoup par la défaite* » pour Fanny, et « *En amour, les textiles gênent plus que les principes* » pour Corentin ; avant que les deux finalistes désignés par le jury ne prennent la parole sur un sujet commun : « *L'enfer, c'est les autres* ». Au pupitre, chacun soutiendra, défendra, prouvera,



contestera... bref, maniera les arguments avec brio, exposant tantôt la thèse, tantôt l'antithèse, avant de rendre son verdict et d'éblouir l'auditoire. À l'organisation de l'événement, Jurist'jeunes veut encourager à la prise de parole en public, à l'élaboration d'un discours qui se tient et convainc. Incontestablement, le défi est relevé.

Théâtre de Bourg •
De 18h à 22h •
Gratuit
Pour réserver, scannez



Le mot de Paul et Mathilde, coprésidents de Jurist'jeunes

« Venir assister à la finale du concours d'éloquence, c'est soutenir des étudiants qui ont osé prendre la parole devant une audience et un jury, et avoir l'opportunité d'entendre des orateurs de qualité débattre sur des sujets soigneusement sélectionnés par notre équipe et nos parrains. »

Bal de droit de Lyon 3 déplacé

6 mai 2022 – Le Progrès

AIN/RHÔNE

Étudiants discriminés : le bal de Lyon 3 déplacé, la polémique ne retombe pas

Accusée de discrimination, la Corpo Lyon 3 (association étudiante, organisatrice du bal de fin d'année) a décidé, après annulation de l'université, de reconduire l'événement dans un restaurant privé. L'annonce a été publiée dans un communiqué sur Instagram, dans lequel la Corpo dévoile les raisons de la non-invitation de l'une des personnes. Pour *Le Progrès*, cette dernière a accepté de témoigner pour « rétablir la vérité ».

La saga du bal de Lyon 3, épisode 3. Le 15 avril, Eric Carpano, président de l'université de Lyon 3, avait annulé le bal de fin d'année après avoir pris connaissance d'éléments discriminatoires (présence d'une blacklist et envoi d'un carton de non-invitation) dans l'organisation. Dans l'incompréhension de cette décision, la Corpo (association étudiante organisatrice du bal) avait tenté de faire changer d'avis l'université. Sans réponse de la présidence, la Corpo a donc décidé, mardi 3 mai, d'organiser tout de même le bal, mais au Selcius, un restaurant de Lyon (2^e) et sans le soutien moral et financier de l'université. Les étudiants se justifient dans un communiqué publié sur leur page Instagram. « Une des personnes concernées (par la liste noire et le carton de non-invitation) a tenté d'accéder au Bal du Droit dans des conditions privilégiées. Elle a fait usage de menaces sur plusieurs membres de la Corpo, ayant entraîné l'intervention du service de sécurité de l'établissement. » Des excuses pour l'envoi de ce carton ont également été formulées.

Malgré les excuses, l'étudiante évincée se sent « triste et frustrée ». Contactée, elle s'oppose à la version de la Corpo ! « Ma non-invitation est due à un différend avec la présidente de la Corpo Lyon 3. Donc les "menaces envers plusieurs membres", c'est faux ! Et le moyen privilégié évoqué, c'est une réduction associative avec laquelle j'ai pris ma place pour le bal. À ce moment-là, je n'avais pas encore reçu mon carton de non-invitation. D'ailleurs, je n'ai jamais contesté leur décision (bien que discriminatoire). Je réclamais seulement des explications privées que je n'ai jamais reçues. J'ai juste l'impression que la Corpo Lyon 3 a ajouté une partie d'excuses dans son communiqué pour son image. Ils le font parce qu'on les a dénoncés, pas parce qu'ils regrettent. »

Mattéo ROLET



Le carton (resto et verso) distribué aux étudiants blacklistés.

Document fourni par un étudiant

Soirée au Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse

5 mai 2022 – Eco de l'Ain

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants en droit au tribunal

Les étudiants en droit du Campus de Bourg-en-Bresse ont participé depuis la rentrée à des séances d'assises au tribunal accompagnées par la chargée de projet Louise Hevin. Pour conclure cette année, l'établissement d'enseignement supérieur leur propose une soirée inédite, le mardi 10 mai, pour leur permettre de parfaire leur orientation en rencontrant les professionnels du tribunal, sur site. L'occasion également de fêter la fin des partiels !

Le programme prévoit une présentation du tribunal et de ses différents services par Louise Hevin, chargée de missions auprès des chefs de juridiction, puis de l'ensemble des professions représentées sur place : magistrat du siège, magistrat du parquet, greffier, mais aussi auditeurs de justice et services transversaux, ainsi que les métiers techniques (cellule de gestion, gestion courrier, gestion des frais de justice, gestion des pièces à conviction), etc.



AVC

Job dating LP GRH

28 avril 2022 – Le Progrès

**ALTERNANCE
JOB DATING
AU CAMPUS DE BOURG**

L'Université Jean Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse a organisé un job dating, le jeudi 14 avril. Cet événement, ancré dans une démarche d'accompagnement de proximité des candidats à l'alternance en vue de la licence professionnelle Gestion des ressources humaines, leur permet de rencontrer les entreprises partenaires du campus et de se positionner pour un prochain contrat. Cette journée a également été l'occasion d'accompagner lesdites entreprises, Algeco, l'Adapei, Cores, la DDFIP ou encore, GT Logistics. En effet, chacune a pu échanger avec plusieurs candidats dans un temps imparti et donc de gagner du temps dans son processus de recrutement.

UNIVERSITÉ

Bal annulé : l'affaire de discrimination qui secoue Lyon 3

Éric Carpano, président de la faculté de Lyon 3, a décidé ce vendredi 15 avril d'annuler le célèbre bal de fin d'année prévu le 14 mai prochain. La cause : « De la discrimination de la part de l'organisation », des étudiants ayant reçu des cartons de non-invitation.

Coup de tonnerre pour les étudiants de la faculté de Lyon 3, qui pensaient pouvoir faire la fête dans moins d'un mois. Le président, Éric Carpano a pris la décision, ce vendredi 15 avril, d'annuler quelconque festivité. De la discrimination a été observée au sein de l'organisation du bal, qui a constitué une « liste d'étudiants et d'étudiantes indésirables ; a créé et diffusé des supports de communication d'une violence symbolique très forte ; et a eu recours à des pratiques de commercialisation indéfendables et inacceptables. C'est de la discrimination », dénonce Éric Carpano dans un mail communiqué à l'ensemble des étudiants de Lyon 3.

« Une grosse incompréhension de la décision »

Concrètement, « une blacklist [à caractère discriminatoire, Ndlr] a été faite par la Corpo Lyon 3 (organisateur du bal), et des cartons de



La faculté de droit et lettres de Lyon 3. Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

non-invitation ont été envoyés aux personnes concernées ». Ce sont les étudiants victimes de cette discrimination qui ont lancé l'alerte. Le président a ensuite transmis les informations aux sections disciplinaires. « Dans un établissement comme le nôtre, on ne peut pas accepter qu'il puisse y avoir de telles pratiques sur un événement festif, en partie financé par l'université. Ces cartons ont été diffusés

à des représentants d'autres associations, notamment ! Pour le moment nous n'en savons pas plus », nous explique Éric Carpano.

Le président de l'université a également effectué un signalement au procureur de la République, pour des cas de racisme dénoncés par l'Unef, au sein d'une promotion de la faculté d'histoire. Une affaire a priori « distincte », selon le président.

Contactée, la présidente de la Corpo Lyon 3, Élodie Marquet, n'a pas souhaité répondre à nos questions, trop « affectée par la décision de Monsieur Carpano ». Le co-organisateur du bal et le responsable des relations presse, Pierre Malatray, a quant à lui accepté de parler. « Pour la sécurité du bal du droit, nous informons certaines personnes qui peuvent vraiment créer des troubles à l'ordre public.

Il fallait tout simplement leur dire que ce n'était pas possible de les accueillir au bal du droit. »

« La Corpo n'est pas raciste ! »

La présence d'une « liste noire » est donc confirmée par l'association étudiante et assumée. Nous avons pu y avoir accès, et précisément quinze noms sont inscrits, avec pour chacun d'entre eux les raisons de cette non-invitation. Les explications sont toutes liées à un conflit avec la Corpo Lyon, mais aucune de ces informations n'a pu être vérifiée. « Nous ne comprenons pas la décision de Monsieur Carpano. Actuellement, l'université bloque tout et ne veut pas nous parler... La Corpo n'est pas raciste ! Tout le monde est le bienvenu au bal du droit. C'est un énorme amalgame, et il y a des documents plus que douteux qui circulent sur les réseaux. À part peut-être quelques blagues potaches entre étudiants ou de faux documents, l'envoi de carton de non-invitation n'a pas été discuté au sein de la Corpo. Tout ce qui a pu être fait a été réalisé dans le respect de la loi », déclare Pierre Malatray.

Pour le moment, le bal de fin d'année est bel et bien annulé. La Corpo Lyon 3 va de son côté tenter de discuter avec l'université pour faire changer cette décision.

Mattéo ROLLET

BOURG-EN-BRESSE

Job dating du Campus : une vingtaine d'étudiants présents



Les entretiens duraient une quinzaine de minutes, un peu trop court pour certains. Photo Progrès/Robert MAS

L'Université Jean-Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse a organisé, jeudi 14 avril, un job dating destiné aux futurs candidats de la licence professionnelle Gestion des ressources humaines. Durant toute la matinée, une vingtaine d'étudiants a pu rencontrer différentes entreprises pour la plupart partenaires du campus. Les rendez-vous avaient été programmés en amont de façon à ce que les étudiants puissent échanger avec tous les intervenants. Une démarche à laquelle venait s'ajouter l'accompagnement de Marine De Boni, chargée d'insertion sur le campus, se traduisant par des entretiens personnalisés ou des séances de coaching de groupe

afin de favoriser l'insertion des candidats et leur permettre la signature d'un contrat.

Deux alternants sur les sites de Servas et Grièges

« Aujourd'hui nous recrutons deux alternants, sur les sites de Servas et Grièges indiquaient les représentantes du groupe Bressor. Les missions sont l'administration du personnel, la gestion du temps de travail ou encore le recrutement. L'avantage pour ces étudiants est de rejoindre une équipe RH à l'écoute tout en pouvant bénéficier d'une montée en compétences. Les réponses seront transmises dans une quinzaine de jours. »

**De notre correspondant,
Robert MAS**

Le notariat en quête de vocations

MÉTIER Opération réussie de la Chambre départementale et ses 68 études à la recherche de bras et de matière grise.

« Sans inscriptions préalables, on ne savait pas trop où on allait... mais, à l'arrivée, nous sommes très satisfaits. Les jeunes se sont déplacés, parfois avec leurs parents, pour s'informer sur les métiers du notariat. » Me Annabel Montagnon, présidente de la Chambre départementale des notaires de l'Ain, pouvait afficher jeudi matin un premier bilan plus que favorable du premier Forum du Notariat en partenariat avec Pôle emploi et l'APEC au Campus Jean-Moulin de Bourg.

DÉCOUVRIR DES MÉTIERS MÉCONNUS



LYCÉE. Le stand du BTS collaborateur juriste notarial du lycée Quinet de Bourg-en-Bresse.

Les jeunes sont venus découvrir des métiers souvent méconnus. « La profession a beaucoup évolué et les perspectives sont bonnes, précisait France Arnould, secrétaire générale de la Chambre. Dans l'Ain, nous avons 161 notaires pour 68 études qui ont constamment besoin de recruter. En début d'année, nous avions quarante offres d'emplois. »

Jeudi, dans l'espoir de susciter les vocations, une dizaine de stands sur les formations et les professions de clerc de notaire, comptable, chargé d'accueil... ont occupé le rez-de-chaussée et le premier étage du Campus. Les futurs professionnels ont pu recueillir toutes les informations nécessaires auprès des spécialistes de l'INFN (école du notariat de Lyon), du lycée Quinet qui propose un BTS de collaborateur juriste notarial, INAFON pour la formation continue, l'APEC et l'OPCO-EB (emploi des cadres), l'association Jurist'Jeunes qui accompagne les étudiants tout au long de l'année et bien sûr, la Chambre des Notaires de l'Ain.

Selon Me Annabel Montagnon, ce mode de communication est indispensable: « Tout va très vite! Les mentalités, les habitudes changent. Nous avons même des demandes pour du 100 % télétravail. Il faut suivre et la réussite de cette matinée nous encourage à le faire. Nous sommes déjà bien impliqués, même dans les collèges où notre brochure « Raconte moi ton métier » est très bien accueillie. »

Jeudi, la présidente des notaires a même eu droit à la visite de plusieurs élus dont les députés Xavier Breton et Stéphane Trompille, la sénatrice Florence Blatrix, l'adjoint au maire de Bourg (et ex-proviseur du lycée Carriat) Thierry Dosch.

J.-M.P.



PERSONNALITÉS. La présidente des notaires de l'Ain, Me Montagnon, aux côtés des députés burgiens, Xavier Breton et Stéphane Trompille.
Photos: J.-M.P.



UNIVERSITÉ. Le premier forum au Campus Jean-Moulin a été un succès.



CONNAÎTRE. Les métiers du notariat présentés aux lycéens et étudiants.

NOTARIAT

Un forum pour présenter les métiers

Pour permettre aux jeunes et aux moins jeunes de redécouvrir son secteur, la Chambre des notaires a organisé un forum sur le campus burgien.

JOSEPHINE JOSSERMOZ

Changer l’image de la profession, voilà l’idée qu’a derrière la tête la Chambre des notaires de l’Ain en lançant son tout premier forum des métiers du notariat, ouvert à tous. « Notre secteur avait, en début d’année, une quarantaine de postes à pourvoir, qu’il s’agisse de collaborateurs de notaire ou de comptables. Cet événement permet aux jeunes de découvrir ces métiers », explique France Arnaud, secrétaire générale.

Accueillie sur le campus de Bourg-en-Bresse le 7 avril, la Chambre était accompagnée de Pôle emploi, de l’Apec (Association pour l’emploi des cadres), du lycée Edgar Quinet, de l’Inafon (Institut notarial de formation), de l’INFN (Institut national des formations notariales), de l’Opco EP (opérateur de compétences des entreprises de proximité) et enfin, de l’association Jurist’Jeunes.

Tout au long de la matinée, un programme complet attendait les curieux. Plusieurs conférences portant sur les métiers de

notaire, de collaborateurs de notaire (NDLR : anciennement clerc de notaire) et de comptables se sont répétées tout le long de la matinée. D’une durée initiale d’une quinzaine de minutes, celles-ci ont dû être prolongées d’autant, face aux questions des visiteurs. En parallèle, chacun pouvait bénéficier d’une rencontre personnalisée avec des professionnels de ces corps de métier. Les demandeurs d’emploi étaient également les bienvenus, puisqu’un job dating était organisé.

UN PROGRAMME COMPLET

Les partenaires présents ont également pu fournir des renseignements sur les parcours de formation et les dispositifs existants. L’un d’entre eux n’était autre que le lycée Edgar Quinet, situé à Bourg-en-Bresse, avec son BTS “Collaborateur juriste notarial”, véritable alternative à la traditionnelle licence de droit.

Depuis son ouverture en 2008, l’établissement forme chaque année des promotions de 24 étudiants sur des sessions de deux ans, avec un taux de réussite de quasiment 100 %. À l’issue de la formation, si les jeunes peuvent travailler directement, beaucoup choisissent de poursuivre leurs études. ■



Les instituts de formation ont pu informer sur leurs cursus, proposés notamment à Lyon.

BOURG-EN-BRESSE

Les notaires manquent de collaborateurs

Pour une première, la Chambre des Notaires, l'Opcv-Ep (Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité), Pôle Emploi et l'Apec (Association Pour l'Emploi des Cadres) ont uni leurs compétences au Campus Lyon 3 de Bourg-en-Bresse pour proposer un forum aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et autres personnes intéressées avec de mini-conférences et des stands dédiés sur les métiers du notariat. Compte tenu des besoins grandissant des particuliers, collectivités et professionnels, cette action avait, notamment, pour objectif de recruter de nouveaux collaborateurs (rédacteurs, formalistes, comptables taxateurs et négociateurs immobiliers, pour les emplois les plus courants). Les responsables de l'INFN (Institut National des Formations Notariales) qui disposent de seize sites dont un à Lyon



La fréquentation du Forum a été importante. Photo Progrès/Josette BESSET

ont apporté des précisions en matière de recrutement.

Formations de collaborateurs

Elles peuvent se faire en BTS collaborateur juriste notarial. L'un d'entre eux vient de s'ou-

vrir à la dernière rentrée au lycée Edgar Quinet de Bourg-en-Bresse. Un deuxième niveau est la Licence Pro Métiers du notariat ou équivalente qui se fait en collaboration entre les universités de droit et l'INFN. Le DMN

(Diplôme des métiers du notariat) peut ensuite être accessible à partir de la licence pro ou d'une licence de droit. Sous certaines conditions, les titulaires du DMN peuvent, plus tard, devenir notaires.

Pour les études de notaire

Il y a deux voies pour accéder à cette formation. La voie professionnelle se fait à partir d'un master 2 en droit et trente et un mois de formation en alternance à l'INFN et un rapport de stage final. La voie universitaire est ouverte dans certaines universités qui proposent un master spécialisé en droit notarial avec, également, vingt-quatre mois de stages et un rapport final.

Pour les notaires et collaborateurs confirmés, il existe aussi l'Inafon (Institut notarial de formation) qui était présent au Forum pour donner des informations sur la formation continue.

De notre correspondant(e) Josette BESSET

Plus d'infos sur les métiers, leurs accès et les aides financières possibles pour se former sur www.infnn.fr ou 01 43 87 44 07

AIN11 - V1
Suivants

Le Campus lance son podcast

Avril 2022 – Magville

Le Campus lance son podcast

» C'est en suivant le parcours des « anciens » - Léa Torres en l'espèce - qu'Aurore, à la com' du Campus, a eu la bonne idée. Léa, donc, ancienne étudiante en droit, a monté voilà près de 3 ans Éclat Agency, une société de production de podcasts avec Lorelei, elle aussi passée par le Campus il y a 10 ans. Séduite par le format podcast puisque déjà consommatrice à titre personnel, Aurore a voulu l'intégrer à sa stratégie de communication. « *Un pari, car après deux ans sans voir nos étudiants, on ne sait plus quel média utiliser !* » L'idée ? Donner la parole aux étudiants et enseignants pour présenter les filières. Mais « *autrement*, plaide Aurore. *En prenant le temps. Et en ne parlant pas théorie, mais expérience.* » Ainsi un premier épisode - consacré à la formation en droit - a-t-il été enregistré. Au micro : Mathilde, étudiante en licence, membre de l'asso Jurist'jeunes et future magistrate ; Léa, ex-membre du BDE, titulaire du diplôme d'avocat, évoluant aujourd'hui dans un tout autre univers ; Quentin Nemoz-Rajot, maître de



conférence en droit civil et des affaires ; et donc Aurore, à l'animation des échanges. Pendant près d'une heure et sur le ton de la confiance, on parle espoirs, doutes et projets... Changement de cap, aussi. « *La formation en droit demande beaucoup d'engagement. C'est important d'en voir le bout, de mesurer l'étendue des possibilités.* » Par le témoignage, l'équipe du Campus veut

renforcer le sentiment d'appartenance de ses étudiants. Rassurer, bien sûr, et répondre aux questions qu'ils n'oseraient pas poser. Après le droit, elle parlera gestion avec la présentation de la licence MSH et, plus tard, de ses masters professionnels. **Le premier épisode est d'ores et déjà disponible sur le site du Campus, et sur sa page Facebook !**

{16} Ma(g)ville Bourg-en-Bresse • Avril 2022

ENSEIGNEMENT

**NOUVEAUX MASTERS
AU CAMPUS DE BOURG**

Le Campus de Bourg-en-Bresse lance à la rentrée deux nouveaux programmes de masters totalement revisités, conformément aux attentes des entreprises, des alternants et à la démarche d'accréditation des universités : le master Gestion de production logistique, achats, mention management industriel et logistique, qui vise à former des cadres opérationnels dans ces domaines ; le master Marketing et vente en BtoB, réorienté vers les questions liées aux transitions digitales et environnementales.

Le Campus lance sa chaîne de podcast

7 Avril 2022 – Magville

[Le Campus lance son podcast - Bourg-en-Bresse | Magville](#)

Ma(g)ville.fr
BOURG-EN-BRESSE

ACCUEIL **QUOI DE NEUF** A TABLE BEAUTÉ HABITAT SORTIR PARTENAIRES ABONNEMENT



QUOI DE NEUF

Le Campus lance son podcast

Posté le 7 avril 2022 par La Rédaction

C'est en suivant le parcours des « anciens » – Léa Torres en l'espèce – qu'Aurore, à la com' du Campus, a eu la bonne idée. Léa, donc, ancienne

ARTICLES CONNEXES



BOURG-EN-BRESSE

Concours d'éloquence Jurist'jeunes : les quatre finalistes sont connus

La salle 318 du Campus de Bourg-en-Bresse, Université Jean-Moulin affichait complet jeudi 31 mars en fin d'après-midi à l'occasion de la seconde phase éliminatoire du concours d'éloquence organisé par l'association étudiante Jurist'Jeunes.

Un moment attendu mais aussi un peu redouté pour les huit étudiants ayant obtenu leur qualification pour cette seconde étape. « Si on fait ce concours c'est parce que l'on a quelque chose à dire » lançait la première candidate.

Plaider le pour et le contre

Devant un jury composé de notaires, d'avocats et personnel du campus, les prétendants à une place en finale ont une nouvelle fois plaidé durant quelques minutes le pour et le contre de sujets comme « la pitié est un sentiment inutile » ou « la timidité est la vertu des imbéciles ». Deux candidats sont tombés sur le sujet, « c'est quand on a raison qu'il est



les participants à cette seconde phase éliminatoire.

Photo Progrès/Robert MAS

difficile de prouver qu'on n'a pas tort ».

En première année de droit, Briec Renaud a plaidé pour le pour : « J'aime bien les beaux parleurs ! Pour ma part, je suis un peu stressé mais très confiant. M'exprimer ainsi devant un auditoire est presque une passion et j'espère aller le plus loin possible. »

Lukas Gillet, en 2^e année MSH a quant à lui plaidé le contre : « J'ai déjà participé à ce concours l'an passé où j'ai terminé 4^e. Aujourd'hui je ne suis pas stressé, plutôt

décontracté. Depuis une semaine que j'ai le sujet, j'ai noté au fur et à mesure les idées qui me passaient par la tête puis j'ai créé des liens afin d'avoir une trame, ce qui ne m'empêchera pas d'improviser. »

À l'issue de la soirée, les quatre étudiants qui disputeront la finale de cette 9^e édition qui aura lieu le 30 mai sur la scène du théâtre de Bourg-en-Bresse ont été dévoilés, il s'agit de : Fanny Sophie-Gardien, Louison Lagneaux, Lukas Gillet et Corentin Tournebize.

**De notre correspondant
Robert MAS**

Le Concours d'éloquence a débuté

28 Mars 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Le concours d'éloquence est lancé



Les 13 participants aux phases éliminatoires du concours d'éloquence. Photo Progrès/Robert MAS

La 9^e édition du concours d'éloquence, organisé par l'association Jurist'Jeunes de l'université Jean-Moulin Campus de Bourg-en-Bresse, a débuté, jeudi 24 mars, avec la première phase éliminatoire à laquelle 13 étudiants étaient inscrits.

Depuis plusieurs jours les participants ont travaillé sur des sujets aussi variés que « Lever le coude est la meilleure façon de ne pas baisser les bras » ou encore « L'herbe est toujours plus verte ailleurs ».

Comme pour chacune des éditions, les étudiants ont plaidé le pour ou le contre devant des jurys composés d'avocats, d'huissier de justice, d'enseignants, etc. Des joutes verbales qui ont permis à chaque candidat de s'exprimer pour la

première fois devant un auditoire composé d'étudiants mais aussi de leurs proches venus les soutenir dans une épreuve bien particulière.

► **Yann Drevet (1^{re} année de droit) devait démontrer qu'un consacré peut-il être un sacré con ?**

« Je connaissais ce concours et, pour ma part, c'est l'occasion de me donner de la visibilité. Le passage devant le jury et l'auditoire doit être avant tout un bon moment. J'ai préparé mon sujet en inscrivant mes idées comme elles venaient puis j'ai tout remis dans le bon ordre. Je vais mixer le sérieux et le côté humoristique pour convaincre les jurés. Mon objectif ? La finale. »

► **Thomas Chanel (1^{re} année de droit) avait comme sujet : l'amitié, c'est comme une bouteille de vin, elle prend de la valeur avec le**

temps.

« M'exprimer de cette façon devant un public est une grande première pour moi, un vrai défi. Je pense que participer à un tel concours peut vraiment apporter quelque chose. Lors de mon passage, je ne vais pas trop privilégier l'humour et rester sur le sérieux. Pourquoi je participe ? Pour me prouver que j'en suis capable ».

À l'issue de cette première manche 8 candidats ont été retenus, ils participeront le jeudi 31 mars à une seconde sélection qui déterminera les quatre finalistes.

**De notre correspondant,
Robert MAS**

Seconde phase éliminatoire au campus de Bourg-en-Bresse jeudi 31 mars, à partir de 18 h 30. Ouvert au public, entrée gratuite.

Concours d'éloquence : les étudiants dans les starting-blocks

25 Mars 2022 – La Voix de l'Ain

Concours d'éloquence : les étudiants dans les starting-blocks

L'association étudiante Jurist'Jeunes est de retour pour orchestrer son concours d'éloquence.

VIE ÉTUDIANTE

Comme chaque année, le concours est ouvert à tous les étudiants en études supérieures à Bourg-en-Bresse.

Les candidats issus de diverses formations se lanceront dans l'aventure cette année : étudiants en licence de droit, gestion, histoire, alternants en master pour le campus de Bourg de l'Université Lyon 3, mais également des étudiants de l'INSPE et de l'École nationale des solidarités, de l'encadrement et de l'intervention sociale.

Cette année, les phases éliminatoires auront lieu en présentiel et non plus de manière virtuelle comme l'an passé.

Le public viendra assister en direct et sur place aux performances des quinze candidats qui concourent au titre.

Chaque candidat sera filmé et l'ensemble des performances seront retransmises sur la chaîne YouTube du Campus quelques jours plus tard.

Les résultats seront rendus en direct le soir même par les membres de l'association étudiante.

LES TROIS DATES DU CONCOURS



**GRANDE FINALE
LE 30 MAI AU
THÉÂTRE**

Le concours d'éloquence 2022 est ouvert aux étudiants.

Photo: DR

À RETENIR

- La première phase éliminatoire se déroulera au Campus de Bourg-en-Bresse jeudi 24 mars à partir de 18 heures
- La seconde phase éliminatoire se déroulera au Campus de Bourg-en-Bresse, jeudi 31 mars à partir de 18 heures
- La grande finale se tiendra au Théâtre de Bourg-en-Bresse, le 30 mai.

Remise des diplômes du Campus

25 Mars 2022 – La Voix de l'Ain

Remise de diplôme pour le campus Lyon 3

CAMPUS Une mise à l'honneur des 250 jeunes qui ont obtenu leur diplôme malgré les contraintes de la crise sanitaire.

Après deux années de difficultés générées par les conséquences de la crise sanitaire, les diplômés de la promotion 2021 ont eu le plaisir de pouvoir participer, physiquement et sans masque, à cette cérémonie en compagnie de leur famille et de leurs enseignants. De nombreuses personnalités, notamment des représentants de l'université Jean Moulin Lyon 3 et du campus de Bourg étaient présentes. Mais aussi des élus, qui avaient fait le déplacement à cette occasion pour les honorer. Les intervenants de la faculté ont souligné la qualité des cours dispensés sur le campus bourgion, qui bénéficie des mêmes contenus qu'à Lyon. Mais aussi les conditions favorables aux études qui existent dans l'établissement.

UNE PROMOTION PARTICULIÈREMENT MÉRITANTE

Au-delà de ces observations d'ordre général, ils n'ont pas manqué de souligner tous les obstacles que les étudiants de la promotion 2021 ont dû surmonter : contraintes sanitaires, isolement, cours à distance, auxquels s'est ajouté le télétravail pour les étudiants en alternance. À ce sujet, Nathalie Krief, vice-présidente de l'université Lyon 3, a déclaré : « Vous avez tenu bon et je vous en félicite. Je pense que vous avez mérité plus que d'autres ce diplôme parce que vous vous êtes accrochés ». Un point repris par une étudiante, major de la promotion de Licence gestion des ressources humaines, lors de son discours : « Passer huit heures devant un écran ce n'est pas évident. L'année n'a pas été des plus faciles, mais nous avons atteint nos objectifs ». Et ils sont 250 à avoir obtenu leur diplôme malgré tout.



Ils étaient 200 diplômés à s'être déplacés pour recevoir leur diplôme, puis participer au gala à la salle des fêtes.

« Un diplôme c'est une porte ouverte sur le monde, c'est un début », commenta Michèle Fontaine, vice-président de Grand Bourg Agglomération, après les avoir félicités. Un aspect que l'élue du département, la vice-présidente Hélène Bertrand Maréchal, a également souligné en leur précisant que s'il était important de découvrir d'autres expériences ailleurs, il était important qu'ils reviennent sur ce territoire dynamique, premier département industriel français. « C'est une terre de talents, de développement économique, de convivialité, de rencontre

et de gastronomie », a-t-elle déclaré.

Quant au directeur du campus aindinois, Stéphane Marion, lors de son intervention, a mis l'accent sur la filière qui permet d'obtenir le Diplôme d'accès aux études universitaires (DEAU), car elle « permet de revenir sur les bancs de l'école ».

Pour clore ce moment, une réception était organisée à la salle des fêtes, où les jeunes ont pu continuer la soirée en compagnie de leurs proches.



La major du DAEU 2021 fait aujourd'hui des études d'infirmière. Photo : NC

La 9^e édition du Concours d'éloquence va débiter

23 Mars 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Concours d'éloquence : la 9^e édition débute ce jeudi au campus

Qui succédera à Valérian Ellul, vainqueur de la 8^e édition du concours d'éloquence organisé par l'association Jurist'Jeunes de l'université Jean-Moulin, campus de Bourg-en-Bresse. Réponse, lundi 30 mai en fin de soirée à l'issue de la finale. Avant cela, place aux phases éliminatoires.

La première phase éliminatoire aura lieu jeudi 24 mars, à partir de 18 h 30. « À l'occasion de cette 9^e édition, nous retrouvons des conditions normales, se réjouissent Mathilde Zissler et Paul Vandel, coprésidents de l'association étudiante. Le public va pouvoir assister aux éliminatoires et à la finale sans aucune restriction. »

14 candidats en lice et 14 jurés à convaincre

Au total, 14 candidats du campus mais aussi de l'Inspe (Institut supérieur du professorat et de l'éducation) sont inscrits. À l'issue de la première soirée, huit candidats seront retenus, puis quatre pour la grande finale.

« Depuis la rentrée de septembre l'association travaille sur cet événement qui est le plus important de l'année. Concernant les sujets, au tout début nous en avons élaboré plus d'une centaine et avec les



Paul Vandel et Mathilde Zissler, présidents de l'association Jurist'Jeunes. Photo Progrès/Robert MAS

parrains de l'association (avocats, notaires, femmes chef d'entreprise, etc.). Sept ont été retenus. Comme à chaque fois les candidats défendront le pour et le contre », rappellent les coprésidents.

Quelques exemples des thèmes retenus : « À table comme en amour, le changement donne du goût », « Des bons à rien sont-ils mauvais en tout ? » ou encore « Un consacré peut-il être un sacré con ? ». Les candidats auront entre sept et huit minutes pour convaincre les 14 jurés. « Les participants sont prêts à en découdre. Ils se

sont préparés lors d'ateliers animés par nos parrains et par la société Beep consulting afin de travailler leur aisance, leur prise de parole en public ou encore savoir bien développer une argumentation », concluent Mathilde et Paul.

**De notre correspondant,
Robert MAS**

Phases éliminatoires en public les 24 et 31 mars, à 18 h 30, au campus. Entrée gratuite. Finale au théâtre de Bourg-en-Bresse le 30 mai. Contact : 04.74.23.82.30.

BOURG-EN-BRESSE

Au campus, une semaine dédiée à l'insertion

Start'IAE a organisé une semaine de l'insertion, du 7 au 11 mars, au Campus de Bourg-en-Bresse Université Jean-Moulin.

Crée en mai 2019, l'association étudiante Start'IAE (Institut d'administration des entreprises) du Campus de Bourg-en-Bresse Université Jean-Moulin, après deux années rendues difficiles par la crise sanitaire, a pu relancer ses activités avec notamment l'organisation en octobre dernier d'un Forum des associations, auquel une trentaine de partenaires avait répondu présent.

Atelier CV, hypnosérénité et shooting photo

La semaine du 7 au 11 mars, Start'IAE a mis en place « une semaine de l'insertion », un événement à destination de l'ensemble des étudiants du Campus. « Les différents ateliers aident les étudiants à mieux aborder leurs recherches de stages mais aussi à appréhender dans les meilleures conditions les entretiens pour leurs futurs masters », explique Sarah Guillaumin de l'association organisatrice. Après une participation, mardi, aux Rencontres leadership, c'est dans différentes salles de l'université Burgienne que plusieurs ateliers ont été pro-



Un shooting photo mis en place au sein de l'université.

Photo Progrès/Robert MAS

posés : atelier LinkedIn, un profil devenu essentiel pour assurer une bonne recherche de stage et rendre plus attractive sa candidature, atelier CV et lettre de motivation, atelier hypnosérénité, pour aider à mieux gérer le stress et enfin un shooting photo avec un photographe professionnel permettant ainsi aux participants de refaire leur photo de profil afin de l'insérer sur leur CV et profils pro.

« La rédaction d'un CV est très peu abordée durant le cursus universitaire, raconte Marine De Bo-

ni, chargée d'insertion sur le campus. Je suis là pour donner les meilleurs conseils et les bons fondamentaux afin que chaque étudiant se valorise. » « Cet événement est très bien, assure Fabien en troisième année licence de droit. Pour ma part, je suis allé à l'atelier Shooting photo, cela permet de compléter mon CV en vue d'un master. Le résultat est concluant, d'autant plus que j'avais une photo qui datait un peu ! »

**De notre correspondant,
Robert MAS**

AIN

Créée par des étudiants, la box met en valeur des produits aindinois

Sept étudiants en 2^e année de licence Gestion MSH (Management Sciences humaines) à la faculté Lyon 3 à Bourg-en-Bresse ont entrepris, dans leur projet initié à travers les travaux dirigés de leur cours d'anglais par leur professeur Mme Chevalier et avec le soutien de l'association « Entreprendre pour apprendre » de faire connaître des produits locaux encore peu connus.

« Dans notre recherche de projet, explique Sarah Guillomin, l'une des étudiantes, nous avons constaté, comme il n'y a pas de self à notre disposition, que beaucoup d'étudiants comme nous-mêmes, ont une alimentation très peu variée. Nous nous sommes donc orientés vers ce problème et nous sommes attachés à tenter de le résoudre en partie. C'est ainsi qu'est née l'idée de mettre à disposition des produits originaux pour tous ceux qui veulent varier leurs plats en créant cette box *Gourmetsense : donnez du sens à vos plats*. »

Des produits locaux...

Que contient donc cette boîte un peu magique qui veut faire le bonheur de tous ceux qui ne savent pas quoi cuisiner « pour changer » ? « Nous avons démarché des producteurs locaux, poursuit Sarah, pour garnir notre box. On y trouve un sachet de fari-



Sarah Guillomin présente la box *Gourmetsense : donnez du sens à vos plats*. Photo Progrès/Jacky MOIRAUD

ne de maïs polenta produit par le Moulin Nicolas à Polliat, une bouteille de vinaigre à la pulpe de fruits exotiques et verveine de la Maison Libeluile à Jayat, un pot de gelée de cynérodon au safran du Moulin de Riottier à Jayat et une bière brune « la Bressane » de la brasserie Saint Clair à Montagnat.

... et un livre de

recettes

Mais surtout, ajoute l'étudiante, pour accompagner ces produits, il y a un livret de recettes concoctées spécialement et bénévolement pour cette box par le chef étoilé Didier Goiffon du restaurant *La Huchette* à Replonges. Ce livret, qui sera prêt mi-mars, contient deux recettes pour chacun des produits : une simple

« Nous avons constaté que beaucoup d'étudiants ont une alimentation très peu variée. »

Sarah Guillomin

et rapide à mettre en œuvre et une plus recherchée qui nécessite davantage de temps de préparation. »

Peu après la sortie de cette box, paraîtra une vidéo de Valentin Chaput, photographe et vidéaste burgien, sur un scénario des sept étudiants, Amandine, Antonin, Axel, Aya, Emile, Lucas et Sarah. Cette vidéo participera ensuite à un concours de vidéos commerciales, alors que nos sept étudiants participeront le 9 mai au Groupama Stadium à Décines (Rhône), au festival des mini-entreprises où ils espèrent bien sûr que leur réalisation sera récompensée.

De notre correspondant Jacky MOIRAUD

D'ores et déjà, il est possible de commander sa box : par mail gourmetsense01@gmail.com, sur Facebook @Gourmetsense, Instagram @GOURMETSSENSE ou à la fromagerie Picard, avenue Alsace-Lorraine à Bourg-en-Bresse au prix de 29,99 €.

« Il fallait respecter l'âme du produit »

Didier Goiffon, chef étoilé de La Huchette, à Replonges

« C'était un défi de taille car ce ne sont pas des produits simples, ce sont des produits très identitaires. Créer des recettes était un peu un challenge, car il fallait respecter l'âme de chaque produit. Il fallait les glisser dans une recette et qu'on les retrouve. Pour la gelée, on aurait pu choisir la facilité en l'associant à du foie gras. Mais on a préféré se creuser un peu plus. La cuisine, c'est beaucoup de logique. Pour la polenta semi-complet, cela donne des bâtonnets panés et frits, fourrés avec un mélange crème de Bresse et de comté. On a appelé ça des croque-polenta. Cela donne une panure assez intéressante. J'ai essayé d'apprendre ce produit et de le dompter.

Pour la bière, elle est dans une recette de saumon mariné servi avec une choucroute crue. Ça passe bien, les



Didier Goiffon, le chef du restaurant *La Huchette*, à Replonges.

Photo Progrès/Gaëlle RICHE

étudiants ont adoré. J'avais aussi pensé à servir la bière bien frappée, dans un melon avec des morceaux de pêche blanche. On n'a pas pu goûter car cela n'est pas de saison mais je l'ai en tête. Et justement, je les ai poussés, pour la suite, à penser au coup d'après, à penser aux saisons pour exploiter les produits, ou à l'emballage. Enfin, je voulais aussi qu'il y ait un dessert. Qui sera glacé. On l'a fait à partir d'une faisselle et c'est là qu'on utilise la gelée de cynérodon, une fois démolée, sur un lit de spéculoos.

Au final, dans ce qui est proposé, il n'y a rien de très technique. Sauf peut-être la polenta. C'est ludique, simple avec un peu de culot et on trouve les ingrédients facilement de partout. En tout cas, c'était bien plaisant de faire cela avec ces étudiants. C'est aussi bon pour la confiance, quand on est cuisinier. »

Recueilli par G.R.

Les sapeurs-pompiers à la rencontre des étudiantes

11 Mars 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Les sapeurs-pompiers sont allés à la rencontre des étudiantes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, mardi 8 mars, le Sdis 01 et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain étaient présents, à la pause méridienne, sur le campus de Bourg-en-Bresse.

Les membres du Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (Sdis 01) et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain (UDSP 01) ont installé un stand sur le campus afin de faire la promotion du métier et des missions de sapeur-pompier auprès des étudiantes (mais aussi des étudiants) de l'université Jean-Moulin Lyon 3.

Féminisation des effectifs

« Cette démarche s'inscrit dans le plan d'actions 2022-2025 de la féminisation des effectifs de sapeurs-pompiers, commentait le commandant Sébastien Gobert. Notre venue sur le campus est une action qui entre dans ce plan. Fin 2019, le contrôleur général Hugues Deragnacourt, directeur départemental, et le lieutenant-colonel Denis Gilibert (à l'époque président de l'Union départementale) ont créé

un groupe projet sur la féminisation des effectifs. »

Et le commandant Gobert de poursuivre : « Après concertation et échanges avec les différents acteurs plusieurs objectifs ont été définis : mieux accueillir les sapeurs-pompiers féminins, prolonger leur engagement, leur faciliter l'accès aux responsabilités ou encore mettre en valeur leur engagement. »

« La plupart ne connaissent pas réellement le travail des sapeurs-pompiers »

Même si leur temps était compté, étudiantes et étudiants ont pris quelques minutes pour échanger avec les sapeurs-pompiers. « La plupart d'entre eux ne connaissent pas réellement le travail des sapeurs-pompiers, soulignaient les différents intervenants. Beaucoup sont surpris par tout ce que nous leur expliquons démontrant que le travail de communication est très important. »

En cette journée internationale des droits des femmes, si le maître mot était féminisation celui de mixité avait aussi toute son importance sur le campus burgien.

De notre correspondant,
Robert MAS



Les étudiantes ont échangé avec les représentants du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), mardi, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Le Sdis a créé un groupe projet consacré à la féminisation des effectifs. Photo Progrès/Robert MAS

Venue du SDIS sur le Campus

10 Mars 2022 – Eco de l'Ain

SDIS01

UN PLAN DE FEMINISATION DES EFFECTIFS

À l'occasion de la journée internationale de la femme du 8 mars, les équipes du Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain (SDIS01) et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain étaient présentes sur le Campus de Bourg-en-Bresse. Ceci, afin de promouvoir le métier, les missions de sapeurs-pompiers, auprès de jeunes femmes de l'Université Jean Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse. Aujourd'hui, Le SDIS01, composé à près de 17 % de femmes, a lancé un plan sur la féminisation des effectifs.

Distribution alimentaire au Campus

10 Mars 2022 – Eco de l'Ain

DONS

CAMPUS DE BOURG, PARTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Tous les mardis de 13 heures à 15 heures et les jeudis de 12 heures à 14 heures, le campus burgien, en partenariat avec la Croix-Rouge, distribue gratuitement des produits de première nécessité aux étudiants sans autre critère de sélection que la présentation de leur carte. La Croix-Rouge veut, au travers de ce partenariat, leur permettre de sortir de la précarité.

GourmetSense vous régale !

Mars 2022 – Magville

GourmetSense les étudiants de l'IAE vous régalent

» Créer une mini-entreprise. C'est le défi qu'ont relevé sept étudiants de l'IAE de Bourg-en-Bresse. Dans le cadre de leur licence en management et sciences humaines, Axel, Amandine, Antonin, Sarah, Émile, Aya et Lucas planchent depuis septembre sur le concept, la mise en œuvre et la com autour de leur projet. L'idée ? Proposer une solution à qui en a marre de manger toujours pareil et manque d'idées pour varier ou apporter de l'originalité à ses plats. Avec GourmetSense, c'est le nom du projet, les jeunes ont développé une box comprenant 4 produits de l'Ain. On y retrouve les produits de La Bressane (bières artisanales), du Moulin de Riottier (safran), de Libeluile (huiles vierges et vinaigres de fruits) et du Moulin Nicolas (céréales, graines et légumineuses). Et comme l'inspiration ne viendra



pas seule, l'équipe de GourmetSense a sollicité le chef étoilé Didier Goiffon, de Replonges, pour créer deux recettes par produit. Pour qu'il n'y ait plus qu'à se régaler !

En vente chez **Le Fromager**
8 avenue Alsace-Lorraine à Bourg
Prix : 29,99 € ou sur demande
auprès de l'équipe de GourmetSense

(52) **Ma(g)ville Bourg-en-Bresse** • Mars 2022)

Job dating Banque-Assurance

12 février 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Un job dating a été organisé dans l'université



Les représentants des entreprises partenaires ont rencontré une trentaine de candidats.

Photo Progrès/Robert MAS

Les étudiants de la licence professionnelle Commerce en banque assurance de l'université Jean-Moulin, ont organisé jeudi 10 février un job dating.

Pour cette rencontre avec des recruteurs, une dizaine d'entreprises, partenaires du campus et de l'IAE de Lyon (Institut d'administration des entreprises), se sont déplacées.

Un repérage pour les futurs alternants

Un moment privilégié qui a permis à une trentaine d'étudiants candidats à la licence, de rencontrer les différents représentants (Groupama, Caisse d'épar-

gne, Crédit agricole, Axa assurances, Crédit mutuel) et de se positionner pour un prochain contrat d'alternance. Cette licence vise à former des commerciaux, des chargés de clientèle et des assistants commerciaux, dans les secteurs de la banque et de l'assurance qui accèderont à moyen terme à des postes de management ou dédiés au marché des professionnels.

Un échange avec les alternants actuels

Tour à tour, les candidats ont eu la possibilité de rencontrer les alternants, actuels, de la formation, afin de leur poser des questions pour mieux comprendre la

réalisation de la licence professionnelle. « Le campus de Bourg est un partenaire important », expliquaient Fanny Pousset et William Barbaray de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, « car sur la région peu d'établissements proposent cette formation, bien spécifique. Nous sommes présents chaque année, avec aujourd'hui une dizaine de propositions de contrats, sur le département de l'Ain et une partie du département du Rhône. Nous recherchons des étudiants qui ont un vrai projet professionnel; une forte envie d'apprendre et qui font preuve d'une grande motivation...»

De notre correspondant
Robert MAS

Étudiants dans l'Ain pour des raisons économiques

8 février 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Ils restent étudiants dans l'Ain pour des raisons économiques

Selon les filières, ils sont plus ou moins 50 % d'étudiants, inscrits dans les deux campus de Bourg-en-Bresse, natifs du département.

On pourrait croire que c'est difficile d'exister à quelques dizaines de kilomètres de Lyon et de sa vie étudiante développée. Pourtant, de nombreux irréductibles ne cèdent pas aux sirènes de la capitale des Gaules et décident de rester dans l'Ain. Au campus de Lyon I à Bourg-en-Bresse, sur 680 étudiants, 40 à 60 % des élèves viennent de l'Ain selon les filières. Sur tous les élèves, ils sont 28 % à être boursiers.

« Un confort familial et financier à la fois »

Sur le campus de Bourg-en-Bresse de la fac de Lyon III, sur les 906 élèves tous diplômés confondus, 596 ont l'Ain comme département d'origine (adresse des parents), soit une part de 65,8 % des étudiants. Sur tous les élèves, ils sont 40 % à être boursiers. L'établissement juge lui-même ces taux très importants.

Au milieu de la proximité avec



Parmi de nombreux facteurs, Mathilde et Paul n'ont pas pour autant négligé le facteur économique pour venir étudier à Bourg-en-Bresse. Photo Progrès/Guillaume RESIN

les professeurs, du côté « ville à taille humaine » ; de la vie associative développée ; les étudiants en troisième année de licence de droit Mathilde (20 ans) et Paul (19 ans) ne font pas du critère économique le plus important. Mais les deux coprésidents de l'association Jurist'jeunes ont

choisi d'étudier au campus de Lyon III à Bourg-en-Bresse sans pour autant négliger ce facteur.

« Les loyers sont évidemment moins chers à Bourg qu'à Lyon, c'est beaucoup plus facile de se loger. Certains peuvent aussi se permettre de rester chez leurs parents. C'est un confort familial

et financier à la fois », explique Mathilde, originaire de Mâcon et venue à Bourg-en-Bresse pour les études. Étant originaire de la ville, Paul vit par exemple dans un appartement appartenant à ses parents, lui permettant d'économiser un loyer.

Venant de Fareins, Jessica

(21 ans), étudiante en deuxième année de licence de droit dans le même campus, partage leur point de vue. Elle vit chez ses parents, ce qui lui permet également de ne pas payer de loyer. « L'essence pour mes trajets vers Bourg me coûte moins cher que d'avoir un loyer à payer sur place. S'il y avait un revenu pour les jeunes, je serais quand même allé étudier à Bourg même si, bien entendu, les prix burgiens sont moins chers qu'à Lyon. »

Privilégier le campus de Bourg peut restreindre selon les filières souhaitées si elles ne sont pas présentes. Le parti pris peut aussi être, comme pour Jessica, de « choisir une fac plus petite ». Il faut également savoir que la licence de droit est présente au campus de Lyon et sur celui de Bourg-en-Bresse.

Aurora Gunia, responsable du service des relations extérieures de la communication et de la vie étudiante au campus de Lyon III à Bourg, conclut : « Certains choisissent bel et bien de venir ici pour des raisons économiques : je l'ai encore vu sur les premières portes ouvertes, les parents préfèrent aller à Bourg qu'à Lyon ! »

Guillaume RESIN

BOURG-EN-BRESSE

L'université Jean-Moulin a ouvert ses portes samedi

Il a fallu s'armer de patience avant de rencontrer les intervenants. Avec un retour au présentiel et une réputation du campus bourgien qui n'est plus à faire, cette journée a été un véritable succès. Conférences, visites du campus et rencontres avec les différents acteurs étaient au programme de la journée. L'université Jean-Moulin Lyon 3 est implantée depuis plus de quarante ans sur Bourg-en-Bresse. Elle a connu de multiples évolutions, tout en gardant une taille humaine.

Un BUT carrières juridiques

Un lieu où les étudiants sont accompagnés au quotidien par près de 170 enseignants, vacataires et maîtres de conférences. Les visiteurs ont pu recueillir un maximum d'informations sur les licences en droit, en histoire, en gestion mais aussi sur la nouvelle formation, qui va être mise en place à la prochaine rentrée. Il s'agit du BUT carrières juridiques (Bachelor universitaire de technologie). « Je n'étais jamais venu au campus », explique Marie, qui réside à Bourg. « J'ai



Une nouvelle formation va faire partie du programme pour la rentrée prochaine. Photo Progrès/Robert MAS

pu obtenir un maximum d'informations sur la licence de droit. Aujourd'hui, il y a beaucoup de monde, mais tout est bien organisé donc ça va », détaille la jeune femme. « Je ne pensais pas que dès le début de matinée les visiteurs seraient aussi nombreux », indique Pierre, qui habite Villars-les-Dombes. Il ajoute : « Ce campus a une excellente réputation et

j'aimerais bien l'intégrer lors de la prochaine rentrée. » « J'ai entendu parler du BUT carrières juridiques. C'est quelque chose qui m'intéresse et ce matin, j'ai pu avoir tous les renseignements nécessaires. L'accueil des étudiants et des intervenants était très sympa », commente Solen, de Viriat.

**De notre correspondant
Robert MAS**

Des nouveautés pour les portes ouvertes des deux Universités

3 février 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Des nouveautés pour les portes ouvertes des deux universités

Les campus bourgiens des universités Jean-Moulin Lyon 3 et de l'Institut universitaire de technologie Claude-Bernard Lyon 1 ouvrent leurs portes ce samedi. L'occasion de faire découvrir leurs filières et nouveautés à leurs futurs étudiants.

Les deux campus de Bourg des universités Lyon 1 et Lyon 3 ouvrent leurs portes ce samedi. C'est sanitaire oblige, il y aura certaines contraintes. « Accueillir de nouveaux les futurs étudiants, ça change un peu », entame Sophie Galland, directrice adjointe de l'IUT Lyon 1. « Nous avons fait en sorte qu'un seul parent accompagne le jeune, pour éviter trop de brassages », précise la responsable du site de Bourg.

Une présence indispensable

« Ce retour en présentiel compte énormément. On demandera le pass vaccinal à l'entrée, et bien sûr le port du masque », annonce Aurore Gunia, responsable du service des relations extérieures, de la communication et de la vie étudiante à Jean-Moulin Lyon 3, qui accueille 930 étudiants. « Nous avons déjà fait pas mal de salons et avons eu énormément de monde, il y a une vraie demande de renseignements. C'est pour cela que nous proposerons aussi des conférences, des informations. Un jeune doit travailler son orientation dès la seconde avec une spécialisation à choisir en pre-



Les futurs nouveaux arrivants vont pouvoir découvrir formations et locaux des deux campus de Bourg. Photo Progrès/Robert MAS

mière. Certains abandonnent les maths, qui sont pourtant incontournables dans certaines formations », prévient-elle.

Un nouveau diplôme pour du travail dans l'Ain

En septembre 2022, Lyon 3 propose un nouveau BUT (Bachelor universitaire de technologie) carrières juridiques, accessible après le Bac, qui répond à une problématique aindnoise. « C'est un projet amené par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain, qui nous a fait part d'un besoin important des collectivités territoriales et communautés de commu-

nes, avec des départs en retraite de gens qui se sont formés avec les années. Même s'il ne semble pas bien accueilli pour l'instant, avec une vision surprenante du métier de fonctionnaire sur les premiers retours qu'on en a, ce métier offre beaucoup de mobilité. Nous avons décidé ensemble de créer ce diplôme en trois ans, axé sur le droit, pour préparer les concours de la fonction publique », évoque M^{me} Gunia.

Le diplôme, ouvert pour 36 places, sur sélection, débouche sur des métiers polyvalents en lien avec l'urbanisme, le droit public, la gestion des cons-

tructions, la vente de terrain, l'état civil, les questions administratives. Ce diplôme viendra enrichir les licences et masters en droit, histoire, métiers de la gestion (paies, relations humaines, comptabilité, commerce en banque et assurances) et une orientation industrielle avec gestion de production logistique achats et vente. « Ça commence à se savoir que nous avons une belle offre » termine Aurore Gunia.

Laurent JAOUEN

Portes ouvertes samedi 5 février de 9 à 17 heures à Lyon 3, 2 rue du 23^e-R.I. et à Lyon 1, 71 rue Peter Pink.

Les métiers de la transition d'énergie à Lyon 1

Le campus de l'Institut universitaire de technologie Lyon 1, qui accueille 680 étudiants dont 28 % sont boursiers, propose aussi des nouveautés pour la rentrée de septembre. Le BUT (Bachelor universitaire de technologie) MT2E (Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique) va remplacer le DUT GTE (Génie thermique et énergie). Il se déroule en trois ans au lieu de deux. « La première promotion a fait sa rentrée en septembre dernier. Ce BUT est le seul dispensé dans la région », précise Sophie Galland.

Autre nouveauté, le site de Bourg accueillera en septembre une classe de première année commune aux études de santé (PACES) de la faculté de médecine de Lyon Est. Le tout en plus des filières existantes en informatique, génie biologique, gestion des entreprises et des administrations (GEA), qui rassemblent 40 à 60 % d'étudiants qui viennent de l'Ain, selon les filières.

« L'idée des portes ouvertes est de présenter nos formations, de proposer sur place des échanges avec des étudiants actuels et avec les équipes pédagogiques, de visiter les locaux, de voir ce que propose la vie étudiante, avec différentes possibilités d'hébergement », résume Mme Galland.

Création du B.U.T à la rentrée prochaine

26 janvier 2022 – Le Progrès

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un BUT carrières juridiques créé en septembre à Bourg-en-Bresse

Le campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 ouvrira un BUT carrières juridiques métiers du droit et de l'entreprise accessible après le Bac à partir de la rentrée 2022. Avec comme option administration et justice.

L'université Lyon 3 décline à Bourg-en-Bresse le bachelier universitaire technologique (BUT) qu'elle accueille déjà à Lyon. Avenue des Frères-Lumière, trois formes de parcours sont proposées : administration et justice, entreprises et associations et patrimoine et finance. À Bourg, c'est la première option qui sera enseignée.

Une importante partie du programme sera orientée vers le droit : introduction au droit, méthodologie juridique, organisation judiciaire, droit des personnes et de la famille, droit constitutionnel, droit du numérique. Les étudiants auront également des cours de comptabilité générale, de structure et fonctionnement des organisations, de responsabilité sociale et environnementale, d'institutions publiques, d'outils numériques et de communication, d'expression et de



Des étudiants de l'université Lyon 3 sur le campus de Bourg-en-Bresse. Photo Waveevent Guillaume CATHALA

communication, de langues étrangères...

Un programme varié qui permettra aux étudiants de se préparer aux métiers très polyvalents proposés au sein des collectivités territoriales. Traitement des questions d'urbanisme au sein d'une collectivité, définition et interprétation d'un PLU ou d'un SCOT, maîtrise du

droit public des collectivités territoriales et capacité à interpréter des textes administratifs et à les expliquer, gestion des constructions et ventes de terrain, gestion du personnel, gestion budgétaire et financière, gestion comptabilité publique, gestion de l'état civil et des questions administratives... Des missions très diversifiées et des mé-

tiers méconnus pourtant très enrichissants qui font l'interface entre de nombreuses professions : avocat, notaires, instances intercommunales... « L'objectif est de pouvoir remédier au manque sur les postes de secrétaire de mairie ou d'attaché(e) territorial(e), qui demandent polyvalence et connaissances pointues sur le droit public,

comptabilité et gestion d'un PLU », précise Jessie Leonardi, responsable adjointe du service relations extérieures, communication et vie étudiante du campus de Bourg-en-Bresse. Cette nouvelle formation fait suite à une demande et à un partenariat mis en place avec le centre de gestion de l'Ain de la fonction publique territoriale qui rencontre des difficultés de recrutement dans les différentes collectivités du département. Ils doivent faire face à de nombreux départs en retraite et à des métiers de plus en plus techniques qui demandent des compétences très particulières, une très bonne maîtrise du droit public et de la comptabilité publique et surtout une grande polyvalence. Face à cette pénurie de personnels qualifiés, un programme de bachelier a été construit pour répondre à cette demande du territoire.

Ce diplôme, sélectif et particulièrement bien adapté pour des jeunes issus de Bac STMG, est accessible sur Parcoursup depuis le 20 janvier lors de l'ouverture de la plateforme.

Sylvain LARAUDE

bourg-en-bresse.univ-lyon3.fr/but-carrieres-juridiques
Portes ouvertes le samedi 5 février de 9 heures à 17 heures

Aides financières dédiées aux étudiants

26 janvier 2022 – Le Progrès

FINANCES

Les aides financières dédiés aux étudiants qu'il faut solliciter

La crise n'a fait qu'aggraver, ou mettre en lumière, le phénomène de grande précarité qui touche les étudiants. De nombreuses aides financières existent pour les soutenir.

■ Les aides pour étudier

C'est une aide classique mais il est toujours utile de vérifier si l'on peut avoir droit à une bourse de l'enseignement supérieur, d'autant plus si la situation du foyer a évolué avec la crise. Elle est accordée sur conditions de ressources. Son montant a été revalorisé d'1% pour la rentrée 2021-2022 et varie entre 1042 € et 5736 € par an, selon l'échelon.

Outre cette aide financière, les étudiants boursiers bénéficient d'autres aides : l'exonération des droits d'inscription universitaires ainsi que de la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus), les repas à 1 € dans les restaurants universitaires, l'aide au mérite pour les bacheliers ayant obtenu la mention « très bien », l'aide à la mobilité en master et l'aide à la mobilité internationale.

En outre, les étudiants boursiers sont prioritaires pour l'attribution d'un logement étudiant du Crous.

■ Les aides pour se loger

D'ailleurs, les étudiants locataires d'un logement pour leurs études peuvent faire une demande d'aide au logement auprès de la



Plusieurs dispositifs d'aides financières dédiés aux étudiants sont proposés par la Région, le Département ou encore l'Université et peuvent même se cumuler. Photo Progrès/Catherine AULAZ

Caisse d'allocations familiales, attribuée sur critères de ressources.

Pour les étudiants de 18 à 31 ans qui ne pourraient avoir une caution (indispensable à la location d'un logement) de leurs parents ou d'un tiers, Action Logement se porte caution gratuitement (vérifier son éligibilité sur visale.fr).

La structure propose également aux étudiants en contrat pro ou en apprentissage et aux étudiants salariés un prêt à taux zéro pour

avancer le dépôt de garantie de l'appartement lors de l'emménagement. L'avance Loca-pass, de 1200 € max, est à rembourser sans intérêts ni frais, en 25 mois au plus. Autre coup de pouce d'Action Logement : l'aide mobili-jeune jusqu'à 100 €/mois (douze mois maximum) pour le paiement du loyer, destiné aux apprentis de moins de 30 ans.

■ Une aide ponctuelle d'urgence du Crous

L'aide spécifique

du Crous permet d'apporter une aide financière à des étudiants en difficulté financière ponctuelle. Il faut solliciter l'aide du service social du Crous.

La demande est examinée par une commission et un entretien peut avoir lieu avec un(e) assistant(e) social(e).

Le montant maximum de l'aide est de 2 597 € (si l'étudiant touche plusieurs aides la même année, leur cumul ne peut dépasser 5 194 €). Si la situation le

justifie, le directeur du Crous peut autoriser un versement anticipé de l'aide ponctuelle sans examen du dossier, d'un montant maximal de 500 €.

■ Les aides locales

Il ne faut pas hésiter à solliciter les aides locales. Par exemple, la région Auvergne-Rhône-Alpes propose différentes aides, via son Pass région. Parmi les aides proposées, la bourse région mobilité internationale, pour étudier ou réaliser un stage à l'étranger, une aide pour financer le passage du permis de conduire ou encore une bourse pour les étudiants inscrits dans un cursus de formation de la santé ou du social.

Le conseil départemental peut accorder une aide pour ceux qui se lancent dans une formation Bafa. Il peut également accorder un prêt d'honneur (sans intérêts) aux étudiants et apprentis (1 220 € par an, remboursable entre 4 et 8 ans).

Il ne faut également pas hésiter à solliciter son établissement de formation. L'université Lyon 3 à Bourg-en-Bresse a mis en place une aide liée à la précarité énergétique.

Marie Albessard

Ressource : crous.gouv.fr
jeune1solution.gouv.fr permet de réaliser une simulation en ligne pour savoir à quelles aides l'étudiant peut avoir droit.

Journée portes ouvertes

22 janvier 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Le campus Lyon 3 ouvre ses portes aux futurs étudiants

Le Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 ouvrira ses portes samedi 5 février. De 9 à 17 heures seront organisés des conférences, des espaces d'échanges pour chaque formation afin de rencontrer les enseignants et équipes administratives qui détailleront les programmes pédagogiques, les modalités d'accès et les



Photo archives Progrès/Robert MAS

étudiants qui partageront leurs expériences. Une visite du campus sera possible avec un départ toutes les 30 minutes. Les conditions d'accès se feront avec présentation du pass sanitaire et le masque sera obligatoire pour les visiteurs de 12 ans et plus.

Conférence à 9 et à 14 heures : formations après le bac. À 10 et à 15 heures : formations en alternance
Pour plus d'informations : <https://bourgenbresse.univ-lyon3.fr/journee-portes-ouvertes-du-campus-de-bourg-en-bresse-2>

Ouverture du B.U.T à la rentrée 2022

20 janvier 2022 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Le BUT carrières juridiques en septembre à l'université



Le campus de Bourg-en-Bresse accueille 970 étudiants. Photo Progrès/Robert MAS

Depuis l'an passé, l'offre de formation des IUT (Institut universitaire de technologie) évolue avec à la place du DUT (Diplôme universitaire de technologie) le BUT (Bachelor universitaire de technologie) : un diplôme national universitaire en trois ans (au lieu de deux pour le DUT) reconnu au grade licence.

Dans cette optique, le campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 ouvrira un BUT carrières juridiques accessible après le Bac dès la prochaine rentrée 2022/2023. « Cette formation professionnalisante et polyvalente en droit et en gestion va permettre aux étudiants de se former afin de travailler dans des administrations publiques et des collectivités territoriales, explique Jessie Léonardi, responsable adjointe du service rela-

tions extérieures, communication et vie étudiante. Les étudiants pourront accéder à des postes de catégorie B via des concours ou à des postes de contractuels. Cette nouvelle formation fait suite à une demande et à un partenariat mis en place avec le centre de gestion de l'Ain de la fonction publique territoriale qui rencontre des difficultés de recrutement dans les différentes collectivités du département. Dans ce domaine il y a une réelle demande ! ».

Des connaissances très diversifiées

Un programme très varié va être proposé aux étudiants avec beaucoup de droit, de la comptabilité mais aussi des sujets très ciblés comme les questions d'urbanisme au sein d'une collectivité, de gestion du personnel, gestion budgétaire et financière ou encore la connaissance d'un PLU (Plan Local d'Urbanis-

me) ou d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Au final des connaissances très diversifiées permettant aussi au personnel de faire l'interface entre de nombreuses professions : avocat, notaires, instances intercommunales. « Le recrutement va se faire sur dossier pour les titulaires du baccalauréat, poursuit Jessie. La candidature doit être faite sur la plateforme Parcoursup à partir du 20 janvier 2022. »

**De notre correspondant
Robert MAS**

Organisation de la formation : six semestres – 1 800 heures de cours - 1^{re} année : stage de cinq semaines en collectivité – 2^e et 3^e années : alternance au sein d'une collectivité. Portes ouvertes au campus le samedi 5 février 2022 de 9 à 17 heures – renseignements sur : bourgenbresse.univ-lyon3.fr

Nouvelle filière au Campus de Bourg

3 décembre 2021 – La Voix de l'Ain

ENSEIGNEMENT

Nouvelle filière à la fac de droit de Bourg

Une nouvelle formation supérieure ouvrira à la rentrée 2022-2023 à l'antenne burgienne de l'Université Lyon 3. Il s'agit d'un Bachelor (Bac+3) dédié aux métiers de la fonction publique territoriale (secrétaire de mairie notamment). Ce cursus comportera une première année d'enseignement en finance et droit public. Les 2^e et 3^e années s'effectueront par apprentissage dans des communes ou intercommunalités. Vingt-cinq étudiants constitueront la première promotion de cette formation proposée sur Parcours Sup, et mise en œuvre par la fac burgienne avec le concours du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ain et de Pôle emploi.

Reconstitution du procès de Guy Georges

Novembre 2021 – Magville

■ Quelle est votre intime conviction ?

Le 11 octobre



{82} Ma(g)ville Bourg-en-Bresse • Novembre 2021}

Le procès du tueur en série Guy Georges a été reconstitué au Théâtre de Bourg par les étudiants en droit.

Ils sont assez bluffants ces étudiants en droit du campus de Bourg l'Université Jean-Moulin Lyon 3. Après les concours de plaidoirie et d'excellentes prestations restées dans les mémoires, c'est la reconstitution du procès de Guy Georges en 2001 qui a rempli le théâtre. Cette nouvelle soirée du droit a été proposée par Le Point-Justice de l'Ain, l'association Jurist'Jeunes, l'AVEMA et le Campus. Les étudiants ont manifesté de vrais talents de comédiens pour faire revivre la solennité d'une cour d'assises et toute l'émotion propre à un tel procès.

Témoignage d'Amandine Ponthus pour la Licence de Gestion MSH

Novembre 2021 – Magville



Témoignage d'Amandine Ponthus, étudiante en licence de Gestion-MSH de l'iaelyon sur le Campus de Bourg-en-Bresse

Pourquoi avoir choisi le Campus ?

«Après avoir obtenu mon bac, j'avais fait le choix d'intégrer une école de commerce mais malheureusement cela ne m'a pas plu. L'année dernière je me suis réorientée en licence de gestion MSH et j'ai rejoint l'iaelyon qui est un équivalent de l'école de commerce, mais en version publique.

Originaire de Montrevel-en-Bresse, mon choix de campus s'est porté sur l'antenne de Bourg. Nous bénéficions des mêmes cours de gestion, les professeurs se déplacent de Lyon et les services de Lyon 3 sont tous représentés (bibliothèque universitaire, service de santé, vie étudiante active...). On m'avait dit que le campus offrait un cadre privilégié de travail (proximité entre les étudiants, vie de campus, locaux neufs...) et je n'ai pas du tout été déçue.

Intégrer l'iaelyon me permet aussi de bénéficier du réseau des iae de France et de l'ouverture internationale, qui me donnera la possibilité de partir dès l'année prochaine en Erasmus dans l'une des 150 universités partenaires.»

Fais-tu partie d'une association ?

«Je suis présidente de l'association «Start'iae» qui représente les étudiants en gestion et l'iaelyon sur le bassin burgien. L'association est assez jeune, mais elle propose différentes activités et événements tout au long de l'année : atelier d'accompagnement pour les étudiants en 1ère année, atelier anti-stress, visites d'entreprises du territoire... Nous organisons également un forum des associations qui permet aux étudiants de L1 de trouver leur mission de bénévolat prévue dans le cadre de la licence.

L'engagement associatif au sein du Campus est primordial pour moi et complètement compatible avec notre charge de travail. Nous développons de nouvelles compétences et, d'un point de vue personnel, c'est gratifiant car c'est via cette structure que nous pouvons aider les étudiants en difficulté, et les accompagner dans leur réussite et leur accomplissement.»

Vivre à Bourg-en-Bresse ne te frustré pas ?

«Pour moi c'est tout le contraire, vivre et faire mes études ici est une opportunité ! De par sa taille moyenne, la ville offre la possibilité de se créer un vrai réseau professionnel, bien utile quand il s'agit de trouver un stage ou un job étudiant. En plus, depuis plusieurs années, je trouve que la ville de Bourg-en-Bresse évolue et se transforme en positif pour nous les étudiants avec la création d'espaces de co-working... On accède à la culture et aux activités sportives comme dans une grande ville, des événements sont organisés au quotidien via les associations du campus. On ne s'ennuie jamais et il y en a pour tous les goûts.»



Forum des Associations

1^{er} novembre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Un forum des associations au campus



Les étudiants ont pu rencontrer les représentants d'une trentaine d'associations.

Photo Progrès/Robert MAS

« Start'IAE », association étudiante créée en mai 2019 au campus de l'université Jean Moulin de Bourg-en-Bresse, s'est fixée plusieurs objectifs dont celui d'accompagner les entreprises locales dans leurs projets de développement et permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances en participant à la réalisation de missions. C'est dans le cadre de l'accompagnement de proximité que l'association vient de mettre en place un forum des associations, qui s'est déroulé le jeudi 28 octobre au sein même de l'établissement.

« Les étudiants en 1^{re} année de licence de Gestion - MSH de l'IAE Lyon sur le Campus de Bourg-en-Bresse doivent effectuer un module de bénévolat et management en association

(BMA) entre le 1^{er} septembre et le 30 avril afin de valider leur première année de licence », explique Amandine Ponthus, présidente de Start'IAE. Ce module obligatoire permet aux étudiants de s'impliquer à titre bénévole dans une action associative de courte durée (35 heures minimum). L'objectif est de leur permettre d'appréhender les réalités de la vie associative en prenant part à son fonctionnement. » Vingt-sept associations (trempin, artisans du monde, secours populaire, banque alimentaire, etc...) étaient présentes à ce forum auquel une quarantaine d'étudiants ont participé. « Ce rendez-vous nous permet de gagner du temps dans nos recherches, expliquaient des étudiants. En un même lieu, nous pouvons rencontrer plu-

sieurs responsables avec un panel important d'activités. »

« Un premier pas dans une association, peut susciter des vocations »

Après deux années rendues difficiles en raison de la crise sanitaire, les représentants d'associations n'ont pas boudé cet événement ! « Même en période normale, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, expliquait un responsable d'association caritative. Le bénévolat est en voie de disparition et une telle démarche ne peut qu'être bénéfique pour notre fonctionnement, même si ce n'est qu'épisodique. Mais un premier pas dans une association, peut susciter des vocations ! »

**De notre correspondant
Robert MAS**

Nuit du Volley

30 octobre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Une centaine d'étudiants ont participé à la nuit du volley



Bon nombre de participants étaient costumés. Photo Progrès/Robert MAS

Le bureau des étudiants (BDE) du campus de Bourg-en-Bresse – université Jean-Moulin Lyon 3 organisait jeudi 28 octobre, la traditionnelle « nuit du volley ». C'est au gymnase Gabriel-Voisin que plus d'une centaine de d'étudiants se sont retrouvés afin de participer à cet évènement sportif qui se voulait également festif. Échauffement en musique, déguisements des participants et concours de selfies ont animé cette soirée. Coachés par les membres du BDE et sa présidente Jessica Farnier, les étudiants représentant 18 équipes de différents établissements ont enchaîné les parties dans une ambiance chaleureuse. Pour l'occasion plusieurs équipes ont joué le jeu en répondant à la demande des organisateurs de venir déguisés, rajoutant un peu plus de couleurs à cette soirée. Une neuvième édition qui, une fois de plus, a connu un vif succès.

BOURG-EN-BRESSE

Une journée à la fac : 170 lycéens ont testé les cours

Durant toute cette semaine, le Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 propose aux lycéens du département d'assister à plusieurs cours magistraux. Un événement organisé depuis plusieurs années qui attire chaque fois de nombreux lycéens.

Toute cette semaine, pas moins de 170 étudiants issus des lycées de Bourg-en-Bresse pour les plus proches, de Gex, de Mâcon ou encore de Nantua, viennent tester les cours de licence de Management et Sciences humaines, de la licence de Droit et de la licence d'histoire, au Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3. Le tout dans le cadre de cette journée nommée "Un jour à la fac".

■ Préparer son orientation

« Ces cours permettent chaque année à des lycéens de découvrir l'environnement de travail d'une université et de peaufiner au mieux leur choix d'orientation », indique Auron Gunia, responsable du service communication et vie étudiante. En assistant à des cours magistraux, durant quelques heures, les lycéens se sont mis dans la peau d'un étudiant le temps d'un ou plusieurs cours magistraux de 1^{re} année.

■ L'opération renouvelée en février 2022

Une fois leur pass sanitaire présenté, ils ont été accueillis par les équipes du campus, puis accompagnés jusqu'à leurs salles. En fin de cours, les lycéens ont pu échanger avec l'ensemble des étudiants de première année sur le cadre de travail qu'offre le campus et partager leurs impressions

avec eux.

Victimes de leur succès, de nombreux cours ont affiché complet, comme l'introduction à l'économie, les institutions politiques, les mondes contemporains, le patrimoine et la théorie générale de la justice. Face à cet engouement, une nouvelle journée de l'opération "Un jour à la fac" sera mise en place durant les vacances de février, sur inscription.

« Nous avons l'habitude de faire deux éditions chaque année. Ça reste un événement ancré dans le campus avec à chaque fois entre 150 et 200 inscrits. L'an passé, en visioconférence, il y a eu quasiment le même engouement. Les proviseurs des lycées nous appellent d'eux-mêmes pour savoir si ça aura bien lieu », précise Jessie Leonardi, du service des relations extérieures du campus.

■ « Comme une journée portes ouvertes »

Pour l'université, l'enjeu de ces journées est double : « Les lycéens peuvent se rendre compte des codes universitaires, de ce qu'est un cours magistral. Pour nous, c'est une manière de faire comme une journée portes ouvertes, de faire connaître le campus et ses infrastructures », termine M^{me} Leonardi.

De notre correspondant
Robert MAS



Durant cette semaine 170 lycéens sont venus assister aux différents cours. Photo Progrès/Robert MAS

Ils ont découvert le campus de Bourg

« Cette initiative répond à mes attentes »



Photo Progrès /Robert MAS

Thibault, élève au lycée Lalande.

« Je suis déjà venu lundi pour le cours introduction à l'économie. Aujourd'hui encore le cours de politique générale de l'entreprise était très intéressant. Après ces deux séances, mon choix n'est pas encore fait. Cette initiative ici au campus répond vraiment à mes attentes. »

« Une première au campus »



Photo Progrès/Robert MAS

Anaëlle, élève au lycée Lalande

« C'est la première fois que je viens au campus. J'ai choisi ce cours parce que j'aimerais bien aller dans un Institut d'administration des entreprises (IAE), c'est ce que je souhaite faire l'année prochaine. Je suis venue pour voir comment un cours se déroulait et quelle pouvait être l'ambiance dans une salle de cours. Mon orientation est déjà arrêtée et j'aimerais bien intégrer ce campus. »

« Je pensais que ça allait être dur »



Photo Progrès/Robert MAS

Pauline, élève au lycée Quinet

« Je ne connaissais le campus que de l'extérieur, c'est la première que j'y viens. J'ai choisi ce cours parce que je pense que la gestion des entreprises peut servir dans de nombreux domaines. Le cours d'aujourd'hui dure quatre heures, c'est long, mais on est ici pour se tester ! Je pensais que cela allait être plus dur mais au final ça va. »



Les étudiants ont un planning très chargé sur le campus.

Photo Progrès/Catherine AULAZ

(QUOI DE NEUF ? ACTU



Suivez la flèche...

» Grâce à quelques repères, jamais le Petit Poucet de Bresse ne se perd. Le plus haut, juché sur la nervure du Revermont, est le "relais de télé". C'est notre phare, breton, non, car complètement à l'est. Pour s'orienter à Bourg même, le promeneur, renseigné par des feux clignotants, voire éblouissants ; est verni : si le toit du monde reste l'Himalaya, celui de Brou, haut en couleur, est un hymne à la joie. Un autre repère est offert par les flèches jumelles du quartier Bel Air : sacré chœur que ce duo des cieux ! Enfin, près de la mairie, culmine une éminence grise digne d'une capitale : notre Dôme de Marie. L'entendre sonner les douze coups de midi, c'est déjà se taper la cloche !

» Christophe Fléchon

Bourg AMAP souffle sa première bougie

22 octobre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Bourg'Amap souffle sa première bougie



Les Amapiens au Campus de Bourg. Photo Progrès/Robert MAS

Il fallait une bonne dose d'audace voir même de « culot » pour débiter un projet en pleine période Covid. C'est pourtant ce qu'ont réussi les « Amapiens Burgiens » qui en octobre 2020 ont lancé leur Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) au Campus de l'Université Jean Moulin de Bourg-en-Bresse. Lundi 18 octobre, afin de célébrer cet anniversaire, les membres de l'association accompagnés de quelques producteurs, organisaient une journée porte ouverte. « Bien sûr que nous avons traversé une période difficile mais les Amapiens ont assuré, confie Benoît Ciclet, président. Nous avons pu réunir 34 adhérents et aujourd'hui nous repartons avec la même détermination. » Bourg'Amap est une sélection de produits frais, bio et variés proposée tout au long de l'année par sept producteurs venant de Villemotier, de Saint-Nizier-le-Bouchoux ou encore de Saint-Denis-lès-Bourg. « Dès que la personne a rempli son contrat et payé son adhésion (20 € par an, 1 € pour les étudiants) il passe commande et vient récupérer son panier chaque semaine sur le Campus précise le président. Le choix commence à être important avec des légumes, du pain, des bières, du vin, des œufs etc.. C'est une démarche

biologique qui contribue à faire vivre un producteur de proximité, un vrai circuit court ! » Avec des producteurs qui font un réel effort sur leurs prix, les étudiants semblent être séduits. « Les paniers sont avantageux pour les étudiants indique Aurélie Bohas, enseignante et Amapienne. Leur adhésion n'est qu'à 1 € et les paniers sont adaptés en quantité pour un étudiant. La durée de leur engagement est calquée sur l'année universitaire. » « Le public pense que ce marché au Campus n'est destiné qu'aux étudiants, conclut le président. C'est faux, tout le monde peut s'y rendre pour faire son marché et sans aucun problème pour se garer ! »

Une Amap, qu'est-ce que c'est ?

C'est une association réunissant consommateurs et un ou plusieurs producteurs. Le producteur s'engage à produire des aliments dans le respect de l'environnement et à fournir un panier de façon hebdomadaire à ses clients.

**De notre correspondant
Robert MAS**

Récupération des paniers tous les lundis de 17 h 30 à 18 h 30 – porte ouverte le lundi 25 octobre à 17 h 30 – contact : bourg-amap@gmail.com

Au cœur de la justice: « Quelle est votre intime conviction? »

TRIBUNAL... OU PRESQUE Le procès du tueur en série Guy Georges a été reconstitué au Théâtre de Bourg par les étudiants en droit.

Is sont assez bluffants, ces étudiants en droit du campus de Bourg l'Université Jean-Moulin Lyon 3. Après les concours de plaidoirie et d'excellentes prestations restées dans les mémoires, c'est la reconstitution du procès de Guy Georges, en 2001, qui a rempli le théâtre lundi soir. Cette nouvelle soirée du droit proposée par le Point Justice de l'Ain, l'association Jurist'jeunes, l'Avema et le Campus, a été lancée par Vincent Reynaud, président du tribunal judiciaire de Bourg. Les étudiants ont manifesté de vrais talents de comédiens pour faire revivre la solennité d'une cour d'assises et toute l'émotion propre à un tel procès avec des jurés tirés au sort dans la salle. Auteur de sept crimes, Guy Georges, le tueur de l'Est parisien, celui qui créa une véritable psychose avant son arrestation, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 22 ans. Âgé aujourd'hui de 59 ans, il est toujours incarcéré. Cette affaire qui a défrayé la chronique à la fin du siècle dernier a marqué les esprits. Ce fut aussi la première fois que furent utilisées par les enquêteurs les empreintes génétiques, ce qui a permis d'identifier le tueur. Depuis, comme l'a indiqué le procureur Christophe Rode, la science a fait de gros progrès et avec elle, les techniques d'identification ADN grâce à un fichier national élargi.

DES ACCENTS DE VÉRITÉ

Juge, avocat général, avocat de la défense, de la partie civile, experts psychiatres, enquêteurs, victime, mère adoptive de l'accusé... les étudiants ont parfaitement campé les personnages, interprétant leur rôle sans fausse note, avec des accents de vérité qui ont tenu le public en haleine.



L'appel des jurés par le président du tribunal. Photo: A. L.

Deux heures, ce n'est bien sûr qu'un condensé d'un procès qui, en réalité, a duré trois semaines. Beaucoup plus éprouvant pour tous les acteurs! Mais cette soirée a donné tout de même un bon aperçu du fonctionnement de la justice. Les plus anciens se souviennent sans doute de l'émission *En votre âme et conscience* de Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et Claude Barma, diffusée par l'ORTF dans les années 60 (certaines sont toujours visibles sur le site de l'INA).

LIBÉRER LA PAROLE DES VICTIMES

Même principe de reconstitution. Avec elles, les

premiers téléspectateurs rivés devant leur écran noir et blanc revivaient les grandes affaires criminelles et découvraient le fonctionnement de la justice rendue au nom du peuple français. À l'issue de la soirée, Christophe Rode, Jean-Pascal Thomasset directeur de l'Avema, France victimes 01 (Aide aux victimes) ont chaudement félicité les acteurs pour leur prestation et « ce très beau moment de vérité judiciaire ». Ils ont répondu aux diverses questions de la salle sur l'utilité sociale de tels procès qui, au-delà d'un prononcé de peine, ont aussi vocation à libérer la parole des victimes... comme des accusés.

A. L.

Soirée du droit

13 octobre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Soirée du droit : les étudiants du campus restituent l'ambiance d'une salle d'audience



Le président du tribunal entouré des jurés. Photo Progrès/Robert MAS

« On s'y serait vraiment cru ! Vous avez su recréer l'atmosphère d'une salle d'audience », commentait Christophe Rode, procureur de la République de Bourg-en-Bresse résumant en une seule phrase la qualité et la justesse de la prestation des étudiants du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean Moulin Lyon 3, qui ont reconstitué le procès du « tueur de l'Est Parisien » Guy Georges. Lundi 11 octobre, le Point Justice de l'Ain, l'association Jurist'Jeunes, l'Université Jean Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse et l'Avema France Victimes 01, dans le cadre de la « soirée du droit » ont organisé au théâtre de Bourg-en-Bresse cet événement qui a rassemblé un public nombreux. « Ce procès qui s'est déroulé en 2001 est emblématique, soulignait Vincent Reynaud, président du tribunal de grande ins-

tance de Bourg-en-Bresse. Cela a été une étape importante dans l'histoire de la justice pénale puisqu'il a conduit à la création du fichier national des empreintes. » Avant que ne débute cette reconstitution, c'est Jacques Bernasconi qui a tenu à féliciter les étudiants investis dans ce projet : « C'est un choix ambitieux. Une fois de plus l'association Jurist'Jeunes va s'illustrer comme elle le fait également chaque année lors du concours d'éloquence. »

La scène du théâtre transformée en salle d'audience

Durant près de deux heures, une vingtaine d'étudiants (pour la plupart de l'association) ont campé les rôles de président du tribunal, de témoins, d'avocats ou encore de l'accusé, le tout sur une scène du théâtre transformée pour l'occasion en salle

d'audience. Après plusieurs mois de préparation, les étudiants ont réussi leur pari en proposant des prestations très abouties où l'émotion était omniprésente. « Des comédiens d'un soir » qui ont su recréer dans une ambiance poignante et dramatique, un procès qui s'est achevé par la déclaration de l'accusé « Je vais m'infliger une peine. Je ne sortirai jamais de prison, vous serez tranquilles. » Christophe Rode, procureur de la République de Bourg-en-Bresse et Jean-Paul Thomasset, directeur de l'Avema (Aide aux victimes et médiations dans l'Ain) ont clôturé cette soirée par un échange avec le public sur les questions liées à ce procès, au traitement des victimes ou encore sur l'utilisation des traces ADN dans les affaires criminelles.

**De notre correspondant
Robert MAS**

Reconstitution du procès de Guy Georges

5 Octobre 2021 – Le Progrès

AIN

Soirée du droit : une reconstitution made in Ain du procès hors norme de Guy Georges

Le Point justice de l'Ain, l'association Jurist'jeunes, l'université Jean-Moulin Lyon 3, campus de Bourg-en-Bresse, et l'Avema France victimes 01, organisent lundi 11 octobre, la Soirée du droit, au théâtre de Bourg-en-Bresse

Comme ils l'avaient déjà fait, il y a deux ans au palais de justice de Bourg-en-Bresse, les membres de l'association Jurist'jeunes, accompagnés par d'autres étudiants du campus Jean-Moulin, vont le temps d'une soirée endosser le costume de comédien.

En effet, lors de cette soirée, l'association va présenter au public une reconstitution du procès de Guy Georges. « Nous avons choisi un thème accrocheur, indiquent Mathilde Ziessler et Paul Vandel, coprésidents de l'association étudiante. Le procès de ce tueur en série et violeur dans les années 1990 a marqué l'histoire. Nous serons une quinzaine sur scène pour faire revivre durant près de deux heures un



Clémence Guillet, Paul Vandel, Mathilde Zissler et Marine Jacquet de l'association Jurist'jeunes. Photo Progrès/Robert MAS

condensé de ce procès qui a débuté en mars 2001. »

« Au théâtre, nous allons pouvoir accueillir environ 600 personnes »

Depuis le mois de mai, les étudiants, accompagnés

par leurs parrains (avocats), enchaînent les répétitions pour que tout soit prêt le 11 octobre. « Il y a deux ans cet événement avait été organisé au palais de justice, où victime de notre succès, le lieu s'était avéré trop exigu, racontent les deux étudiants. Quel-

ques personnes avaient pu assister à la reconstitution au sein même de la salle d'audience. Mais, une grande partie du public avait dû prendre place dans une autre salle du palais et voir le déroulement du procès sur écran géant. Cette année, au théâtre, nous allons pouvoir accueillir un public beaucoup plus nombreux, environ 600 [personnes]. »

Cette reconstitution sera suivie d'échanges, en présence du directeur de l'Avema 01 (Association d'aide aux victimes), Jean-Pascal Thomasset, et du procureur de la République, Christophe Rode. Les participants en sauront davantage sur les questions du traitement des victimes et de l'utilisation des traces ADN dans les affaires criminelles.

Lundi 11 octobre, à 18 h 30, au théâtre de Bourg-en-Bresse - entrée gratuite - pass sanitaire obligatoire. Inscriptions sur : bourgenbresse.univ-lyon3.fr

Le procès de Guy Georges reconstitué

1^{er} Octobre 2021 – La Voix de l'Ain

Le procès de Guy Georges reconstitué



Si vous souhaitez participer, il faut remplir le formulaire d'inscription via le QR code. DR

THÉÂTRE

Le Point justice de l'Ain, l'association Jurist'jeunes, l'Université Jean-Moulin Lyon 3 Campus de Bourg-en-Bresse et l'Avema France victimes 01, organisent une reconstitution théâtrale du procès de Guy Georges, l'affaire SK1. Celle-ci aura lieu lundi 11 octobre, à compter de 18h30, au théâtre de Bourg-en-Bresse. Cet événement, introduit par le président du tribunal judiciaire M. Reynaud, le président du Campus de Bourg, M. Bernasconi, sera l'occasion de présenter les acteurs du procès pénal, avant que ne soit reconstitué le procès de Guy Georges, le « tueur de l'Est parisien ». Cette reconstitution sera assurée par les étudiants de l'association Jurist'jeunes, et sera suivie d'échanges, en présence du directeur de l'Avema France victimes 01, M. Thomasset, et du procureur de la République, M. Rode, sur les questions du traitement des victimes et de l'utilisation des traces ADN dans les affaires criminelles. L'entrée sera gratuite et soumise au pass sanitaire.

Opération Portalis

30 Septembre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Le Code civil offert à une cinquantaine d'étudiants

C'est dans le cadre de l'opération Portalis, du nom de l'avocat, homme d'État, juriconsulte, philosophe du droit français et membre de l'Académie française (1746-1807) connu pour avoir été l'un des rédacteurs du Code civil, que la faculté de droit de l'Université Jean-Moulin, campus de Bourg-en-Bresse, a offert aux étudiants boursiers de première année un exemplaire du Code civil. Lundi 27 septembre, Marion Del Bove et Bernadette Ferrarese, directrices pédagogiques, ont remis cet ouvrage à une



Chaque boursier de 1^{re} année a reçu le Code civil. Photo Progrès/
Robert MAS

cinquantaine d'étudiants. Une opération que le campus burgien organisait pour la huitième année.

Les délégués de l'Éducation nationale de

BOURG-EN-BRESSE

Des activités culturelles et sportives sont proposées gratuitement aux étudiants

À l'occasion de cette nouvelle rentrée universitaire, l'Université Claude-Bernard-Lyon-1 et l'Université Jean-Moulin-Lyon-3, implantées à Bourg-en-Bresse, proposent aux étudiants et alternants de nombreuses activités sportives et culturelles, et tout cela gratuitement.

Une trentaine d'activités

« Cela fait une dizaine d'années que ce dispositif existe, explique Aurore Guinia, responsable du service relations extérieures, communication et vie étudiante à Lyon 3. Durant un semestre, ils vont pouvoir pratiquer le sport ou l'activité culturelle de leur choix sans avoir à payer une licence ».

Une trentaine d'activités sont inscrites au calendrier de la saison 2021-2022. « Concernant les pratiques sportives, cela va du judo à l'escalade en passant par le tennis, la natation ou encore le volley ou la course à



Les cours d'escalade se déroulent au gymnase Saint-Roch.

Photo Progrès/Robert MAS

pied. Et une nouveauté, le rugby touch, précise Jessie Léonardi, responsable adjointe communication à Lyon 3. Côté culture : musique, chant et théâtre seront enseignés avec également une nouveauté : l'atelier écriture ».

Pour cette première semaine, c'est près de 440 étudiants qui ont choisi de s'inscrire sur l'une de ces disciplines.

Antonin et Emmanuel sont étudiants à Lyon-I : « Il n'y avait plus de places au

basket-ball et au hand-ball, c'est pour cette raison que nous avons choisi l'escalade. Nous avons envie de faire un sport pour nous défouler et nous sortir du rythme universitaire ».

Clara, en 1^{re} année école d'infirmières, ajoute : « Je fais déjà du sport dans une salle mais j'avais envie de m'initier à l'escalade. Ce dispositif est bien adapté et les horaires me conviennent parfaitement ».

**De notre correspondant
Robert MAS**

Les amphis du Campus se remplissent à nouveau !

10 Septembre 2021 – Voix de l'Ain

Les amphis de l'Université se remplissent de nouveau au campus

ETUDES SUPÉRIEURES Les étudiants de Jean-Moulin Lyon III sont de retour sur les bancs de la fac.

C'est un amphithéâtre rempli, mais masqué que l'on retrouve cette année au campus de Lyon III. Un moindre mal, toutefois, pour les étudiants de deuxième année après des mois vécus en distanciel.

Les élèves de la première année de la licence droit (L1) ont investi le grand amphi sous le toit, pour la première fois de l'année, jeudi 2 septembre. Force est de constater que les effectifs n'ont pas fondu. Comme à chaque rentrée il a fallu installer des tables et des chaises supplémentaires pour accueillir tous le monde dans la salle. Sur les 950 élèves du campus, plus d'un tiers est inscrit en droit. Il s'agit donc de l'effectif le plus important. Mais sur les 180 inscrits en L1, tous ne seront pas là l'an prochain. Car en moyenne ce sont seulement 46 % d'entre eux



Le grand amphithéâtre au dernier étage du campus, a accueilli les élèves de 1^{re} année de droit. Cette année, tout le monde est masqué. Photo : David Chappat



Le président de l'Université Jean Moulin, Jacques Bernasconi (au centre) et le doyen, Hervé de Gaudemar (tout à droite). Photo : D.C.

qui passent le cap de la première année ! C'est ce qu'a rappelé Hervé de Gaudemar, doyen de l'université, lors de la rentrée solennelle.

UNE ÉQUIPE CONFIANTE APRÈS UNE ANNÉE DE SOUFFRANCE

À cette occasion, le Président de l'université, Jacques Bernasconi, le doyen et les professeurs se sont présentés aux étudiants en robe d'avocat.

Une « marque de respect » à laquelle tient Monsieur le Doyen, surtout en cette période : « On sort d'une année de souffrance et de difficulté. On a vécu un vrai traumatisme. Les étudiants

étaient en grand malaise. Il y a eu deux tentatives de suicide sur le campus de Lyon, ça nous a beaucoup marqués. Mais la faculté de droit est confiante en son avenir. C'est un vrai bonheur de revoir des amphithéâtres pleins. Nous tenons donc à être présents pour ce moment fondateur du premier jour à l'université. »

Le Président Bernasconi note une augmentation du nombre d'alternance cette année, notamment grâce à la multiplication des partenariats. Il a également évoqué le démarrage à venir des travaux du projet d'amphithéâtre central, pour lequel l'architecte va bientôt être choisi. Une perspective dont il se réjouit : « on refuse chaque année des élèves, on commence à être à l'étroit. »

Rentrée solennelle des étudiants en droit

3 Septembre 2021 – Le Progrès

BOURG-EN-BRESSE

Rentrée solennelle des étudiants en droit à l'université

950 étudiants de l'université Jean-Moulin Lyon 3 effectuent leur rentrée sur le campus de Bourg-en-Bresse du 30 août au 27 septembre. Parmi eux, 180 en première année de droit qui, jeudi 2 septembre, ont été accueillis de manière solennelle par Jacques Bernasconi, président de l'université bourgienne, Hervé de Gaudemar, doyen de la faculté de droit, et l'équipe de direction.

« Des cours pour vous imprégner du vocabulaire juridique »

Revêtus de la robe de cérémonie, le président et le doyen ont tour à tour souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants. « Porter cette robe de cérémonie est une façon de vous rendre hommage », indiquait le doyen qui a poursuivi son allocution par quelques re-



Jacques Bernasconi, président de l'université bourgienne, souhaite la bienvenue aux nouveaux étudiants en droit. Photo Progrès/Robert MAS

commandations.

« Vous allez suivre des cours magistraux qui vont vous permettre de vous imprégner du vocabulaire juridique. Quant aux travaux dirigés, ils sont synonymes d'assiduité. La réussite dépend de vous », concluait Hervé de Gaudemar en s'adressant à l'auditoire.

Au cours de cette première journée, les étudiants ont pu

rencontrer les responsables de formation, ainsi que les représentants des différentes associations. « Nous avons vécu une année de souffrance, confiait le doyen et aujourd'hui nous sommes très heureux de retrouver des amphithéâtres garnis de jeunes heureux de se retrouver. »

**De notre correspondant,
Robert MAS**